

JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. JANVIER

1788.

TOME CLXXIX.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE
I. JANVIER
1788.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Traité de la calomnie, des calomnieateurs & des calomnies ; par le R. P. Nicolas Collin (a), docteur en théologie, chanoine régulier de l'étroite observance de Prémontré, ancien prieur de Rengéval. A Paris, chez Guillot ; à Liege, chez Demazeaux. 1787. 1 vol. in-12. Prix 2 liv. 10 s.

C'Est un recueil de tous les traits d'histoire qui ont rapport à la calomnie. Cette manière de traiter la morale jouit du

(a) Autres ouvrages du même auteur, 1 Nov. 1775, p. 651. — 15 Juin 1777, p. 254.

double avantage de corriger le vice & de répandre une multitude de notions historiques qui ornent l'esprit en même tems qu'elles forment le cœur. Dans la première partie de l'ouvrage on parle de la calomnie dont on explique la nature & la scélératesse par des exemples; la seconde traite des calomnieux, des peines & des confusions que les loix divines & humaines leur préparent; la troisième montre de quelle manière les calomniés ont été justifiés dans une multitude d'occasions, & quels sont les sentimens des Chrétiens calomniés envers les calomnieux. On trouve dans le dernier chapitre de la première partie un chapitre *des calomnies de nos philosophes modernes contre la religion & contre ses ministres*. Ce n'est pas le moins intéressant de l'ouvrage, mais l'auteur n'a pas recueilli la centième partie des matériaux qui pouvoient y entrer.

Dans la *Préface* il est parlé du fameux tableau de la Calomnie fait par Apelles. " On „ y voïoit la Calomnie représentée en grand, „ comme faisant la principale partie de ce „ tableau. La Crédulité y paroïssoit avec de „ grandes oreilles, semblables à celles de Mi- „ das, tendant la main à la Calomnie qui „ s'approchoit. Aux deux côtés de la Crédu- „ lité se trouvoient l'Ignorance & le Soup- „ çon (a); celle-là sous la figure d'une fem-
me

(a) L'esprit & la disposition de ce tableau a un rapport marqué avec celui de la philosophie, dont nous avons parlé dans le Journal

me aveugle, & celui-ci comme un homme d'une mine assez refrignée, marquant quelque secrète inquiétude, exprimée avec un tel artifice, que, par sa contenance, il sembloit s'applaudir d'avoir découvert quelque chose de caché. Au milieu du tableau, en face de la Crédulité, paroissoit la Calomnie, comme une femme très-belle & très-ajustée, mais irritée, aiant le regard farouche, & les yeux ardens de colere. Elle portoit de la main gauche un flambeau allumé, & de la main droite elle traînoit un petit enfant, qui imploroit, par ses cris, le secours du Ciel. Elle étoit précédée de l'Envie, sous la forme d'un homme maigre & sec, dévoré par ses propres chagrins; & elle étoit suivie de deux femmes, qui sembloient prendre soin de ses ornemens, & de ce qui regardoit son service. Ces deux suivantes étoient l'Imposture & la Flatterie. Dans une distance, qui permettoit encore de distinguer les objets, on voïoit la vérité qui sembloit marcher vers l'endroit où étoit la Calomnie, & derriere la vérité étoit le Repentir, sous un habit lugubre. „

Le privilege du Roi & l'approbation font mention du *Triomphe de la chasteté*, comme

nal du 15 Déc. 1781, p. 589. Plusieurs personnes m'ont écrit pour avoir cette estampe, mais il paroît qu'on peut douter qu'elle ait été réalisée.

me d'un ouvrage du même auteur. Cependant je connois un livre sous ce titre, traité également d'une manière historique, mais très-ancien *, & dont certainement l'auteur n'a pas demandé de *privilege* ni d'*approbation* en 1783.



Coup-d'œil sur le gouvernement anglois.

Par Mr. l'abbé Dubois de Launay. Sans lieu d'impression. 1786 1 vol. in-12.

“ **V**Ers le milieu de ce siècle, dit l'auteur, les François, on ne fait par quelle fantaisie, se prirent d'une singulière passion pour les Anglois : leurs mœurs, leurs manières, leur habillement, leur langue, leur littérature acquirent subitement dans notre estime un rang & une supériorité qui étonna toute l'Europe.... Mais ce qui doit encore plus étonner, c'est que la révolution des esprits ait été portée jusqu'à cette extrémité, de placer le gouvernement anglois beaucoup au-dessus de tous les gouvernemens du monde „ C'est ce dernier genre de prévention que M^r. l'abbé Dubois se propose de combattre particulièrement. “ Le flambeau de l'histoire à la main, & sans autre motif que le zèle de la vérité, nous ferons voir que le gouvernement anglois n'est rien moins qu'un gouvernement parfait ; que ni la liberté, ni l'autorité, ni les loix, ni la justice,

1. *Janvier 1788.* 7

„ ni les droits de la guerre, ni ceux de la
„ paix ne trouvent leur compte à la manière
„ dont se gouverne cette nation tant van-
„ tée par nos écrivains modernes. Nous ap-
„ plaudissons volontiers à ses talens, à ses
„ découvertes, à son courage & à ses ex-
„ ploits; elle mérite à cet égard l'estime gé-
„ nérale dont elle jouit: mais nous ne fau-
„ rions nous défendre de blâmer son gou-
„ vernement. „

L'on sent bien que nous ne pouvons en-
trer dans un différent qui pourroit très-inu-
tilement nous compromettre avec l'une ou
l'autre de deux grandes & estimables nations.
Nous nous contenterons de dire que M^r.
Dubois s'appuie sur un grand nombre de
faits incontestables, & que plus d'une fois
nous en avons tiré les mêmes conséquences
que lui *; si cependant il falloit prononcer
là-dessus une sentence définitive, l'équité de-
manderoit qu'on examinât à fond si l'excès
du pouvoir d'un seul n'entraîne pas des maux
qui balancent quelquefois l'excès de liberté. Ce
qui paroît d'abord vrai c'est que le dernier
de ces excès produit des maux habituels,
au lieu que les funestes effets de l'autre n'ont
lieu que par intervalles & dans certaines cir-
constances. Quoiqu'il en soit, M^r. D. rap-
porte des maximes étranges qui ont quelque-
fois prévalu dans les délibérations du sénat
anglois. " Lorsque ce Prince (Jacques II),
„ n'étant encore que duc d'Yorck, fut ex-
„ clu légalement du trône de ses peres; par
„ mi les maximes qui furent débattues dans

* 15 Nov.
1781, p. 429.

„ une délibération de cette importance, il
 „ fut avancé comme un principe incontes-
 „ table : que *dans les affaires d'Etat*, ce
 „ *n'est pas le plus vrai, mais le plus utile*
 „ *qu'il faut suivre*. A raisonner d'après ce
 „ principe, il n'y a point d'horreur qui ne
 „ puisse devenir légitime; & l'iniquité n'a
 „ plus de frein qui l'arrête. *L'utile* étant un
 „ objet variable & dépendant des circons-
 „ tances, étant même un objet d'opinion,
 „ puisque chacun juge plus utile ce qui est
 „ conforme à ses vues & aux passions dont
 „ il est actuellement animé; les loix seront
 „ aussi inconstantes que le tems, & n'au-
 „ ront plus aucune stabilité: ce que l'on
 „ punit aujourd'hui comme un attentat, fera
 „ demain récompensé comme une œuvre loua-
 „ ble; & toutes les notions du bien & du
 „ mal, du juste & de l'injuste, seront to-
 „ talement renversées, & avec elles la so-
 „ ciété entière, dont elles font le lien le
 „ plus essentiel & le plus nécessaire appui.
 Cic. Parad. „ *Jus & aequitas, vincula civitatum.* „

En convenant qu'une telle politique est
 détestable, il faut pour éviter toute partialité,
 convenir qu'elle a quelquefois lieu dans les
 Etats monarchiques, qu'elle fit quelquefois
 les décisions dans les cabinets des Rois, com-
 me elle a dirigé l'assemblée dont il est ici
 question. Mais il reste toujours cette diffé-
 rence que le mal fait plus de progrès lorsqu'il
 agit sur un sénat national que lorsqu'il de-
 vient

1. Janvier 1788.

9

vient la règle d'un Monarque ou de quelque ministre. (a)

L'auteur parle de quelques événemens d'après des relations que l'on peut croire peu exactes & défigurées par l'esprit national. Je doute p. ex. que le duc de Marlborough ait brûlé 150 bourgs ou villages dans les *Etats du duc de Bavière*. Une telle expédition n'étoit pas dans le caractère de ce général. Le souvenir récent de ce qui étoit arrivé dans le Palatinat auroit bien pu donner à ce général un projet de représailles, mais je n'ai lu nulle part qu'il l'ait eu, & en

(a) La politique humaine abandonnée à elle-même, donne infailliblement dans de tels travers. A mesure que la religion, vraie mère de la bonne politique, s'éteint chez les nations, ces affreuses maximes prévalent de toutes parts. Si les Anglois les ont goûtées plutôt, c'est qu'ils ont perdu avant nous la lumière de la foi. — Voyez le *Catéch. phil.* t. 2. n. 377. A la fin de la dernière note de ce n°. on peut ajouter l'ouvrage suivant qui m'est tombé sous la main il y a quelques jours. *Le politique vertueux. Par Mr. Aubert, avocat à la cour & es conseils du Roi à Luneville. Avec l'épigraphe: La candeur & la bonne foi sont plus nécessaires à l'homme d'Etat que la ruse & la dissimulation.* Nancy 1762, vol. in-12. L'auteur prouve la sûreté & l'excellence de la politique établie sur la vertu, par des exemples tirés de l'histoire ancienne & moderne, sacrée & profane, par des maximes lumineuses tirées de l'Ecriture sainte & des Sages de l'antiquité.

tout cas ce n'est pas la Baviere qui devoit
en être l'objet & le lieu. (a)



*Essai d'un éloge historique de Viglius de
Zuichem, d'Ayta, chef & président du
conseil privé aux Pays-bas, sous le regne
de Charles V & de Philippe II, par
Mr Raoux, avocat au conseil souverain
de Hainaut. A Bruxelles, chez Dujardin;
à Liege, chez Lemarié; à Mantes, chez
Hanicq 1787. in-8°. de 39 pag. Prix 15
sols.*

Nous avons annoncé en son tems le
prix proposé par l'académie de Bruxel-
* 1 Janv. les pour un éloge du président Viglius *.
1780, p. 39. " L'académie, dit M^r. Raoux, n'a trouvé
„ aucun des éloges envoyés à son concours,
„ digne du prix qu'elle avoit proposé ex-
„ traordinairement en 1779. Je ne publie
„ celui-ci en 1787, que parce que les circon-
„ stances du tems semblent m'y inviter. — Je
„ publie cette piece telle que je la trouve dans
„ mon porte-feuille; & comme je me retrouve
„ aussi dans tous les mêmes sentimens que lors-
„ que je lui ai donné l'être en 1780, je ne

(a) Je ne prétens pas dire qu'il eût été per-
mis de les exercer envers la France. Dans le
bon droit du christianisme & de l'humanité,
ces sortes de représailles sont totalement in-
justes. 1 Sept. 1779, p. 10.

I. Janvier 1788.

II

„ me suis permis d'y rien changer , pas même
„ me d'y ajouter aucune période. Je n'avois
„ à cette époque tout au plus que 22 ans ,
„ & la grace que je demande à mes lecteurs
„ c'est qu'ils veuillent bien mesurer leur indulgence à la foiblesse de cet âge & de
„ mes talens. „

Nous avons déjà rendu justice aux talens du jeune auteur *, & nous le faisons encore avec plaisir à l'occasion de cet éloge , où il y a des recherches , du discernement , un style mâle & pur , dénué à la vérité de fleurs académiques , mais par là-même mieux assorti à un *éloge historique*.

M^r. R. comme nous l'avons déjà observé est extrêmement aigri contre Philippe II; le nom de *l'inquisition* le fait pâmer; il prétend même que c'est être *fanatique* que de procurer *des loix sévères contre les Hérétiques* (p. 13). Cela paroîtra un peu *sévère* aux bons Catholiques , ils croiront que M^r. R. a lui-même quelque disposition à l'emploi d'*Inquisiteur*.





Le Mentor vertueux, moraliste & bienfaisant ; ou choix de faits mémorables, d'anecdotes intéressantes, d'entretiens moraux, de lettres & de descriptions propres à inspirer le goût des choses honnêtes &c.
A Paris, chez Nyon. A Liege, chez Orval-Demazeaux 1788. 1 vol. in-12. Prix 2 liv. 10 sols.

A U revers de ce titre on voit en guise d'épigraphe, une maxime qui nous apprend que *les collections qui ne supposent ni prétentions ni efforts, sont les délassemens les plus honorables d'un homme de lettres quand c'est le bien public qui les dirige.* S'il s'agit précisément de *délassemens*, cette maxime peut s'admettre, pourvu que l'auteur soit d'ailleurs assez laborieusement occupé pour n'avoir que des ouvrages de *délassement* à faire. — Il n'est peut-être pas vrai que ces sortes de *collections* ne demandent pas d'*effort*, pour être judicieusement & utilement rédigées; faute d'un bon choix, qui demande toujours un certain *effort*, du soin de bien présenter les exemples & de les rapporter aux vrais principes de la vertu, elles n'instruisent qu'avec confusion, d'une manière décomposée & incohérente qui ne produit rien de solide. — Le nom d'*Emile* que l'auteur donne à son élève, est pris

1. Janvier 1788.

13

d'un livre qui jusqu'ici n'a rien produit de bien pur en fait de vertu.



L'avant-coureur du changement du monde entier par l'aisance, la bonne éducation & la prospérité générale de tous les hommes, ou Prospectus d'un mémoire patriotique, sur les causes de la grande misère qui existe par-tout, & sur les moïens de l'extirper radicalement. En 2 vol. in-8°. Avec figures. Par Mr. Collignon, avocat en parlement & membre de plusieurs académies. A Londres. 1786, & se trouve aux Deux-Ponts & à Sarbruck chez Hahn & compagnie. Broch. de 60 pag.

QUoique ce ne soit encore ici que l'avant-coureur du grand ouvrage qui doit changer le monde entier, il suffit abondamment pour convaincre le monde des bonnes intentions de l'auteur. Il faut le lire si l'on veut voir en fait de bonheur public des projets tout-à-fait extraordinaires & neufs, & pour se convaincre par le fait qu'un homme a pu les concevoir, les exposer clairement, & les exprimer même, sans craindre ni la critique ni les plaisanteries.





Reflexiones in librum cui titulus: *P. J. Marant, in Univ. Lov. S. T. D. R. & hist. eccl. prof. regii, Discussio historica: An de fide sit, aut saltem ita certum & de Ecclesiæ mente, B. V. M. animâ & corpore in cœlum adsumptam esse, ut hæreticum sit, aut saltem temerarium de eo coram hist. eccl. studiosis modestè inquirere.* Auctore G. J. van den Baviere, S. T. L. past. in Terdeghem, diœc. Iprensis. A Bruges, chez de Busscher, rue St. Jacques. 1787. vol. in-8°. de 143 pag.

* 1 Déc.
1786, p. 492.

UN Ne critique sage, modeste, honnête, & savante fait le caractère de cet ouvrage où l'on prouve la solidité de la pieuse & commune opinion touchant l'Assomption de la Vierge. L'auteur observe, comme nous avons eu également occasion de le faire*, que dans la dissertation de Mr. Marant on croit voir plutôt le desir de réfuter cette opinion que de l'empêcher de prendre une considération & une importance qu'elle n'a pas. Il remarque que M^r. M. s'applaudit toutes les fois qu'il trouve un argument qui lui paroît propre à renverser les notions reçues sur cet article. C'est ainsi qu'il dit n^o. 168: "*In martyrologia belgica inquirenda felix, felicior sui in breviariographia nostra.*"

On trouve ça & là de courtes réflexions

1. Janvier 1788.

15

contre les délires de la philosophie, en même tems que l'auteur proteste avec raison qu'il ne prétend en aucune manière les diriger contre M^r. M. Telle est la suivante. " Solemnè est hodiernis philosophis, contra „ leves superstitiones raucis faucibus decla- „ mare; Hæreticorum interim errores & Ma- „ terialistarum impietates ac irreligiositatem „ ne sentire quidem. „. C'est-là bien réellement la marche du prétendu zèle philosophique; mais encore un coup, pour avoir excédé en critique M^r. M. ne doit pas être censé avoir plus d'aversion d'une pieuse crédulité, que de la destructive & extravagante impiété.

Il paroît que l'auteur bien loin de se prévaloir de son droit & de ses raisons, se laisse quelquefois embarrasser là où la réponse est très-simple & la difficulté sans résistance. C'est ainsi que p. 56, en s'objeçant ce passage de St. Paul : *Et hi omnes testimonio fidei probati non acceperunt repro-* Heb. 39.
missionem, Deo pro nobis melius aliquid providente, ut non sine nobis consummarentur; comme pouvant donner lieu à conclure que la Ste. Vierge n'étoit pas ressuscitée; il répond que l'Apôtre parlant ainsi généralement, ne doit pas être entendu sans quelque exception, & le prouve par d'autres passages de ce genre. Il étoit plus simple & plus vrai de dire que dans ce passage il s'agit des Justes de l'ancien Testament, qui avant l'arrivée de J. C. n'ont pas reçu la récompense de leurs vertus; passage qui par conséquent n'a au-
cun

cun rapport avec la Résurrection. Il se peut sans doute que quelques Peres l'y aient rapporté, mais l'on voit sans peine que ce n'est pas l'explication la plus naturelle & la plus littérale; elle prête même à des objections plus graves que celle que l'auteur y a rencontrée.

 En ce moment nous recevons un autre ouvrage qui a le même but, où l'on voit également & les regles de la saine critique, & cette modération sage qui évite studieusement les extrêmes, & ce discernement calme qui dans les matieres douteuses embrasse toujours le parti le plus sûr & le plus raisonnable. Il est intitulé: *Discussio discussionis historicae P. J. M. de Assumptione B. V. Mariae. Per Ignatium van den Driesch, quondam in seminario episcopali Gandensi sacrarum litterarum nec non theologiae professorem.* A Gand, chez Lemaire 1787. 1 vol. in-12. Le résultat de la dissertation est que l'Eglise ne célèbre pas précisément & formellement l'Assomption corporelle de la St. Vierge, mais son Assomption quelconque; & que cependant la pieuse opinion de son Assomption en corps étant généralement reçue par les fideles, étant appuyée de grands témoignages & d'une tradition respectable, on doit naturellement envisager l'objet de la fête selon l'étendue qu'il paroît avoir dans la réalité. Voiez la p. 104 de l'ouvrage. Rien de plus judicieux que cette maniere de décider

1. Janvier 1788.

17

décider ce genre de controverse, & de plus propre à écarter d'inutiles discussions.

L'auteur de cette dissertation, laissant quelquefois de côté les études graves, se délasse par des poésies où le sentiment se réunit à une verve facile & nourrie de la lecture des poètes romains *. On vient d'imprimer une Élégie & une Ode que lui a inspiré la convalescence du chef d'une maison respectable, homme cher aux sciences, à la religion, & à la province de Flandre *. Voici les dernières strophes de l'Ode, qui expriment le courage du malade, & sa victoire sur la mort.

* 1 Nov.
1779, p. 334.

* Mr. Seiger, abbé de St. Pierre, de Gand. 1 Nov. 1779, p. 336.

*daret ut fugæ
Fatale monstrum, profiliit, nihil
Mortem expavescens, nec paratas
Ejus in interitum sagittas.
Quin ausus illam cernere cominus
Vultu sereno fortis, inutiles
Irrisit ausus, impotentis
Ante diem celerare lethum.
Frustrata spe, non absque suo probro.
Arti Medentum scilicet invidens,
Sic excidisse tam superbæ
Indoluit Libitina prædæ.*

L'auteur doit éviter les *ejus*, les *suus* & quelques autres ressources de ce genre, & il aura saisi le vrai ton de l'ode.



I. Part.

B

Historia indulgentiarum. Histoire des indulgences, suivie de réflexions dogmatiques, par Mr. Wigand Kamper. A Mayence, chez Alef. 1787. in-4^o. de 94 pages.

Seff. 25.
decret. de
indulg.

C'est pour obtenir le bonnet de docteur dans l'université *semper catholica* (comme le titre le porte) de Mayence, que M^r. Kamper soutient dans cette dissertation que les indulgences regardent précisément les peines canoniques; lesquelles n'étant plus aujourd'hui en usage & ne l'ayant même jamais été que pour un certain nombre de péchés, & précisément d'institution ecclésiastique, il est évident que les indulgences sont inutiles, & que le Concile de Trente s'est grossièrement trompé en disant. *Cum potestas conferendi indulgentias, a CHRISTO ECCLESIAE CONCESSA SIT. . . . Sacrosancta Synodus, indulgentiarum usum christiano populo MAXIMÈ SALUTAREM, in Ecclesia retinendum esse docet ac præcipit.*

On voit d'abord combien la dernière partie de cette assertion est fautive dans le système de M^r. Kamper. La première ne l'est pas moins. Car de quelle nature est une puissance qui depuis durant bien du tems n'a pas eu d'objet, & depuis tant de siècles n'en a plus.

Il faut bien sincèrement détester la cruauté de l'Eglise dont les peines canoniques n'avoient

voient aucun rapport à la satisfaction due à la divine justice, & qui n'étoient établies que pour son bon plaisir.

Il faut interpréter avec beaucoup de discrétion les paroles de Jésus-Christ : *Tibi dabo claves regni cœlorum &c...* *Quæcunque solveritis super terram &c.*, & bien se garder d'étendre cela à la peine du péché (que M^r. K. p. 92 avoue cependant être séparable de la coulpe). Sans quoi le nouveau système de Mayence iroit à vau-l'eau.

Il faut aussi bien se persuader que quoiqu'on puisse appliquer aux morts le mérite de toute autre bonne action, prier, jeûner, faire l'aumône, pour satisfaire en leur nom à la divine justice; on ne peut cependant leur appliquer le mérite de l'action à laquelle le souverain Pontife attache une indulgence. Et cela pour des raisons que le nouveau docteur n'a pas dites encore, mais qu'il dira peut-être un jour.

Enfin il faut conclure que la *commun-ion des Saints*, fondement du *trésor* dont il se moque si spirituellement à la page 79, sera effacée du Symbole des Apôtres, & que tout ce qui est dit d'une communauté de mérites & de secours entre les justes morts & vivans, ainsi que de l'application des mérites de Jésus-Christ selon les règles du pouvoir donné à l'Eglise (a), sont des

(a) Je crois devoir répéter ici une note que j'ai déjà eu occasion d'insérer dans un autre ouvrage. « La surabondance des mérites de Jésus-Christ ne peut souffrir aucune

fariboles, indignes de la théologie de Mayer-
ce.

M^r. Kamper attribue aux évêques, quant

contestation, puisqu'étant infinis ils s'étendent au-delà de toute application qui peut s'en faire aux hommes : mais la surabondance du mérite des Saints paroît au premier abord ne s'accorder pas avec l'égalité de leurs mérites & de leur récompense ; car aiant été placés dans un degré de gloire & de félicité proportionnel à leur mérite (selon la parole de Jésus-Christ, *In domo Patris mei mansiones multæ sunt*, & la doctrine de St. Paul, *Stella enim a stella differt in claritate, sic & resurrectio mortuorum*) ils semblent n'avoir point de mérites surabondans. Mais il faut remarquer que les actions des Saints sont expiatoires, satisfactoires, des fruits précieux de la pénitence & de la souffrance chrétienne ; & en même tems méritoires de la gloire, comme fruits de la charité qui est la mesure propre de l'éternelle félicité. Sous ce dernier point de vue les mérites des Saints sont compensés & épuisés, pour ainsi dire, par la gloire dont ils jouissent ; mais ils ne le sont pas comme satisfactoires, parce qu'ils peuvent avoir satisfait & que plusieurs ont effectivement satisfait au-delà de ce qu'ils doivent à la justice divine. Cependant quelques théologiens expliquent différemment l'application des mérites des Saints, & disent que dans toutes les actions des Chrétiens il y a, outre le mérite personnel, un mérite qui devient commun à raison de la *communio des Saints* qui établit une participation générale de toutes les bonnes œuvres, par la raison que tous les Chrétiens sont frères, enfans du même Père, fruits de la même rédemption, héritiers du même royaume ; que de même que les Rois de la terre récompensent ou favorisent toute une famille ou toute une ville, pour le

mérite

1. Janvier 1788.

11

aux indulgences, le même pouvoir qu'au Pape. Il paroît vouloir aussi qu'ils canonisent

mérite d'un seul, quoique celui-ci ait été personnellement récompensé selon & au-delà du prix de son action; de même, le Roi des Rois, toujours plus magnifique, plus vaste, plus indéfini dans ses miséricordes, son indulgence & sa bonté, que les Souverains de la terre, tient compte à ses serviteurs de leur mérite réciproque, les aime & récompense les uns pour les autres à raison des liens qui les unissent tous; que c'est ainsi que Dieu, en considération d'Abraham, de Jacob, de David, & d'autres hommes chéris, suspendoit ses vengeances ou répandoit ses bienfaits sur leurs descendans: *Protegam urbem illam propter me, & propter David servum meum.* 4. Reg. 20. *Propter servum meum Jacob, & Israël electum meum.* Isaï 45; que c'est ainsi que David se regardoit comme participant aux mérites de tous ceux qui craignoient Dieu & qui observoient sa loi: *Particeps ego sum omnium timentium te & custodientium mandata tua.* Psal. 118. Enfin plusieurs théologiens, en convenant que les Saints ne peuvent plus mériter pour eux-mêmes, étant au terme de tout mérite & de toute récompense, observent qu'ils peuvent mériter encore pour les autres, par des actes libres & quant à leur substance & quant à leur objet, quoique toujours nécessairement saints & louables; & que l'amour même dont ils brûlent pour Dieu, est le fruit d'actions libres & l'objet direct que les élus ont librement recherché & travaillé d'obtenir pendant leur vie, ou si l'on veut, la continuation de l'amour qu'ils ont librement exercé & pratiqué sur la terre. — Quoiqu'il en soit de ces différentes manières d'expliquer la surabondance des mérites des Saints, le résultat

sent les Saints. On prévoit ce qui en arrivera. Un évêque canonisera tel individu ; auquel les autres évêques diront anathème. . .

.

. Tout cela sera bien beau sans doute & bien édifiant ! Mais si cela étoit nécessaire pour faire avoir le bonnet de docteur à M^r. Kamper, où est l'homme raisonnable qui trouvera à redire ?

M^r. Kamper a une prédilection marquée pour Jean Hus & Martin Luther, il rapporte tout du long leurs discours contre les indulgences, sans retrancher même le propos obscène & sacrilège de Luther sur la sainte Vierge (p. 39), mais des écrits catholiques il rapporte précisément ce qui peut les rendre ridicules. Luther écrit *plura lepidè sed simul verè*, mais ses adversaires sont des imbécilles, p. 41. 42. Luther écrit donc *lepidè* (les graces du style de Luther !) & *simul verè*. Les graces & la vérité, voilà sans doute bien flatteur pour un homme, que ses disciples même ont traité de butor, dont les écrits ont passé jusqu'ici pour un amas de grossièretés méprisables & dégoûtantes.

en est uniforme, & l'applicabilité de ces mérites tant aux vivans qu'aux trépassés également certaine. »



Differtatio utrum matrimonii vinculum &c.
Differtation sur la dissolubilité du mariage en cas d'adultère. Par Mr. Braun, le jour qu'il a reçu le bonnet de docteur dans la toujours catholique université de Mayence. A Mayence chez Alef. 1787.

ON fait que parmi les Catholiques l'adultère n'est point une cause qui rompt le nœud du mariage, on fait encore que l'opinion contraire a été rejetée au Concile de Trente (a) & combien de désordres elle a occasionnés chez les Protestans où elle a introduit une véritable polygamie (b). Eh bien, c'est certe opinion que défend comme une vérité importante un M^r. Braun créé docteur *in*

(a) Il est vrai que le Concile a dit seulement anathème à ceux qui taxoient l'Eglise d'erreur en ce point Mais si l'Eglise n'est pas dans l'erreur, ceux qui avec Mr. Braun soutiennent qu'elle y est, sont donc soumis à cet anathème. On peut voir à la p. 76 comment l'auteur tâche de s'en affranchir. — 15 Avril 1779 p. 551.

(b) On voit du premier coup d'œil les suites étranges de ce système; les mariages ne subsisteront qu'autant que l'on voudra. On conviendra de la cause, dès que l'on souhaitera l'effet. Tel mari épousera dix femmes en leur procurant autant d'occasions de voir un amant &c. Bientôt les mœurs des Chrétiens ne différeront pas de celles d'Otaïiti.

alma SEMPERQUE catholica Universitate Mo-
guntina.

(a), mais il est naturel que le premier jour du doctorat on n'aille pas faire une trop grande dépense de savoir ; il faut débiter modestement, & conserver quelque chose pour la suite. Quel mal y a-t-il de figurer dans une solennité avec l'habit d'autrui dès qu'il est fait au corps ?... Ce qu'il y a un peu d'inquiétant pour les bonnes âmes qui tiennent encore à l'ancienne foi, c'est ce groupe d'auteurs protestans, de livres irréligieux, de petites rhapsodies dégoûtantes & méprisables, farcies d'erreurs grossières contre les mœurs & la bonne

(a)

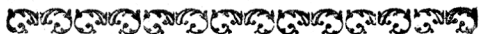
— Mr. Braun y va bien plus franchement. Entre les preuves qui établissent la dissolubilité du mariage en cas d'adultère, il allègue p. 46 la décapitation décernée par les loix contre l'adultère ; or, ajoute-t-il quand le coupable est décapité, la partie innocente peut se remarier. La logique de Mr. Braun & son jugement ont presque par-tout la même justesse. — Les premiers mots de son livre sont. *Ante Christum adventum prohibita non fuit vinculi matrimonialis solutio, nec lege naturæ nec lege patriarchali.* Opposition formelle à ces paroles de Jésus-Christ : *Quoniam Moyses ad duritiam cordis vestri permisit vobis dimittere uxores vestras : AB INITIO AUTEM NON FUIT SIC.* Matth. XIX. 8.

1. Janvier 1788.

25

foi que le Sieur Braun allegue avec une
contenance singuliere comme des garans res-
pectables.

A la fin de la dissertation on trouve des
theses pleines des marottes du jour. L'auteur
s'éleve beaucoup contre les Concordats ger-
maniques, sur-tout contre celui d'Aschaffen-
bourg, par le moïen duquel la bonne har-
monie a si heureusement subsisté entre le St.
Siege & la nation germanique, jusqu'à l'esta-
minet d'Ems sur lequel M^r. B. fonde les
plus brillantes espérances.



Differtatio de Christo & Apostolis, in tra-
dendâ religione, ad hominum captum sese
demitentibus. *Differtation dans laquelle
on examine en quel sens Jesus - Christ &
les Apôtres ont assorti leur enseignement
à l'intelligence des hommes. Par Mr.
François Pierre Schüfer. A Mayence,
chez Alef. 1787. Broch. in-8°. de 94 p.*

Quels docteurs en théologie ne produit
pas aujourd'hui la féconde Allemagne !
Jamais après la retraite du Nil l'on n'a

vu en Egypte sortir de la boue autant d'insectes rampans, luifans, voltigeans, importunant, piquant, empoisonnant, qu'on en voit aujourd'hui sur la surface de l'infortunée Germanie. M^r. Schäfer en saisit quelques-uns & les écrase; mais qu'est-ce que cela dans le nombre, & quel bien peut produire une telle soustraction? On doit cependant lui savoir gré de sa bonne volonté & de son choix: car il s'en est pris sur-tout à quatre qui bourdonnoient d'une manière particulièrement incommode & désagréable. Un certain Semler, un Teller, un Bafedow, un Steinbart, dont heureusement les noms sont si peu connus que leurs têtes sont peu saines (a), sous prétexte que Jesus Christ & les Apôtres avoient proportionné leur doctrine à l'intelligence de leurs auditeurs, ont voulu défaire l'Evangile & le convertir en un petit code de philosophie

(a) Semler est le seul dont nous ayons eu occasion de parler avec quelque détail. Mr. Schäfer se trompe en disant *in toto orbe literario notissimus est*. Il a sans doute tâché de l'être à force de paradoxes & de sottises*; mais ce moyen est aujourd'hui si commun & si usé, qu'il n'a plus d'effet. — Bafedow est regardé par les Protestans même comme un homme dont la folie est parfaite. Il est vrai qu'il s'est rétracté, comme dit Mr. Schäfer, & que ses derniers écrits réfutent les premiers (*in ultimis priora reformavit*), mais cela même prouve l'état de sa tête. C'est trop favorablement désigner sa manière de penser & d'écrire, par *confusa cogitandi & ratiocinandi methodus*. 1 Fév. 1779, p. 185.

- * 15 Juin
1776, p. 248.
— 1. Nov.
1783, p. 354.
— 1 Janv.
1785, p. 23.

I. Janvier 1788.

27

phie assorti aux préventions du jour & aux leçons de l'Aufklärung. M^r. Schäfer met au grand jour la gaucherie de cette entreprise extravagante & sacrilège, maintient le sens littéral & véritable des Livres saints, & défend la doctrine chrétienne contre l'ineptie des docteurs tudesques. (a) *

Mr. S. ne parle que des Protestans, il avertit que par des raisons de prudence, il s'arrête à ceux de cette communion. Hélas ! les soi-disant Catholiques auroient fourni à ses observations un champ également vaste, sur-tout depuis une certaine époque qui a mis en désordre toute la théologie de l'Empire.

Parmi beaucoup de très-bonnes observations du savant & religieux écrivain, il y en a quelques-unes auxquelles il ne semble pas avoir donné assez d'attention. Par exemple, p. 32 il conjecture que ces paroles du Sauveur : *Super cathedram Moysi sederunt Scribæ & Pharisei ; omnia quæcunque dixerint vobis, servate & facite*, renferment une ironie, comme à le Sauveur disoit : écoutez-les, suivez-les, si vous voulez vous égarer. *Quæ*

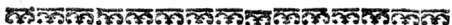
Matth. 23.

(a) Nouvelle vérification de la triste inconsistency de l'homme qui a fermé les yeux aux lumières de la vraie foi, 1 Mars 1786, p 369.

— Impossibilité de s'arrêter à quelque système de doctrine que ce soit, 1 Nov. 1777, p. 318. — Passage de l'Encyclopédie, 1 Janv. 1778, p. 22. — De J. J. Rousseau, Déc. 1770, p 399. — De Mr. Bioernsthal, 15 Avril 1782, p. 577.

dicunt hi duces coeci, facite, & ambo in foveam cadetis. Il n'a pas songé que cette interprétation étoit entièrement détruite par ce qui suit les paroles en question: *Secundum opera verò eorum nolite facere, dicunt enim & non faciunt.* — Dans la même page, il croit voir l'opinion que les Juifs s'étoient faite du royaume temporel du Messie, dans le cantique de Zacharie, *Benedictus Dominus Deus Israel.* Il n'a pas réfléchi que ce cantique étoit inspiré & prophétique, & que d'ailleurs le genre de rédemption dont il est parlé, est bien clairement caractérisé. *Ut serviamus illi in sanctitate & justitiâ... Ad dandam scientiam salutis plebi ejus in remissionem peccatorum eorum... Illuminare his qui in tenebris & in umbrâ mortis sedent &c.*

Les theses qui sont à la fin de cette dissertation, sont sagement conçues & ne se ressentent en rien des nouveautés & de l'esprit de subversion qui se sont emparés des écoles allemandes.



LEs dernieres nouvelles que j'ai reçues de Mayence, m'apprennent que les éditeurs de la *nouvelle collection des canonistes*, sont un peu embarrassés & incertains dans l'exécution de leur entreprise. Ils ne veulent plus corriger le texte des auteurs comme ils se l'étoient proposé d'abord (malgré le mal-adroit désaveu qu'ils ont publié touchant ce projet insensé *), ils ne veulent plus im-
primer

* 1^{er} Août
1787, p 507.

1. Janvier 1788.

29

primer le *Tentamen* du schismatique Pereira (a). Dans le moment actuel ils sont, disent-ils, décidés à nous donner la *Defensio cleri gallicani*, & puis les ouvrages de Dupin. Espérons, que quant au premier article, ils auront la franchise de nous avertir dans une préface que nous n'avons pas la *Defensio*

(a) 15 Mars 1787, p. 425. Pour parler à charge & décharge, avec toute l'équité & l'impartialité qui doivent faire la première règle d'un écrivain public, je dois convenir que malgré des assertions anarchiques & ridiculement absurdes dont fourmille l'ouvrage de Pereira *, il ne l'a cependant écrit que pour servir dans les cas où le recours au Siège de Rome ne seroit pas praticable. Je n'examine pas ici l'étendue qu'il a donnée à ce cas, & si dans le fond son ouvrage n'est pas formellement schismatique, mais il est toujours vrai qu'il l'a donné sous une autre apparence, & sous un titre qui déconcerte les moines & les clercs allemands, qui veulent en faire un moyen de schisme. Le titre n'est pas *Traité du pouvoir des évêques*, comme le traducteur allemand & ensuite le françois (qui l'a traduit de l'allemand *) l'a rendu. * 15 Déc. 1782, p. 569 & suiv.

Mais bien: *Tentamen theologicum in quo demonstrare conatur auctor, ubi apostolica sedes adiri non possit, devolvi ad episcopos facultatem dispensandi &c. Olisipone 1769.* Comment justifier le faussaire qui a si étrangement dénaturé ce titre? Je suis doublement fâché, que c'est à Bamberg & à Würzburg que de telles impostures se commettent impunément, ainsi que plusieurs autres d'un genre peut-être plus grave encore * qui sans doute trouvent le moyen de se dérober à l'œil du vigilant pasteur, dont le zèle ferme & conséquent n'est point inférieur à l'étendue & à la sûreté de ses lumières. *

* Ibid p. 555.

* 1 Juillet 1787, p. 324.

* 1 Mai 1786, p. 20.

cleri telle qu'elle est sortie des mains de Bossuet, mais telle que nous l'a donné (avec les retranchemens & changemens qu'il a jugé convenables aux intérêts du parti auquel il s'étoit agrégé) l'évêque de Troyes, neveu de ce grand homme (a). Et quant à M^r. Dupin, ils ne nous dissimuleront sans doute pas que les écrivains, qu'on ne peut accuser de partialité, nous en ont appris, savoir " que la liberté avec laquelle il portoit son jugement sur le style, la doctrine & les autres qualités des écrivains ecclésiastiques, déplut à Bossuet, qui en porta ses plaintes à Harlay,

(a) Il y avoit, à ce qu'assure le chancelier d'Aguesseau, une peroraison où le livre étoit dédié à Louis XIV, & qui ne se trouve pas dans ce que l'évêque de Troyes nous a donné comme l'ouvrage de son oncle. On peut consulter le traité de Victor-Amédée Soardi, docteur en l'université de Turin : *De supremâ Romani Pontificis auctoritate hodierna Ecclesiæ Gallicanæ doctrina*, Avignon, 1747, un vol. in-4°. L'auteur prouve que la doctrine actuelle du clergé de France n'est point du tout opposée, mais au contraire très-favorable à l'autorité légitime du Pape ; ce que l'expérience confirme d'une manière bien consolante par le parfait accord qui regne en toute chose entre les évêques de France & le Pontife Romain. Le Parlement de Paris, à la vive sollicitation des amis de l'évêque de Troyes, a supprimé cet ouvrage par un arrêt du 25 Juin 1748 ; mais il n'a pas prétendu déroger par-là à la sage critique & au résultat des savantes recherches de l'auteur ; son style est clair, pur, attachant. Il vivoit encore en 1750 ; j'ignore l'année de sa mort.

archevêque de Paris. Ce prélat obligea Dupin à donner une rétractation d'un assez grand nombre de propositions, dont quelques-unes étoient néanmoins susceptibles d'un sens favorable. L'auteur, en se soumettant à tout ce qu'on voulut, espéroit que son ouvrage ne seroit pas supprimé. Il le fut cependant le 16 Avril 1693; mais on lui accorda la liberté de le continuer, en changeant seulement le titre. Son repos fut encore troublé par l'affaire du cas de conscience; il fut l'un des docteurs qui signèrent ce cas. Cette décision lui fit perdre sa chaire & le séjour de la capitale. Exilé à Chatelleraut en 1703, en se rétractant il obtint son rappel; mais il ne put jamais récupérer sa place de professeur-royal. Clement XI remercia Louis XIV de ce châ-timent, & dans le bref qu'il adressa à ce Monarque, il appella ce docteur *un homme d'une très-mauvaise doctrine, & coupable de plusieurs excès envers le Siege apostolique*. Dupin ne fut pas plus heureux sous la régence; il étoit dans une étroite liaison avec Guillaume Wake, archevêque de Cantorbéry, & même dans une relation continuelle. On soupçonna du mystère dans ce commerce, & le 10 Février 1719, on fit enlever tous ses papiers. " Je me trouvai au palais royal
„ au moment qu'on les y apporta (dit La-
„ fitau, évêque de Sisteron, de qui nous
„ empruntons ces anecdotes); il y étoit dit
„ que les principes de notre foi peuvent s'ac-
„ corder avec les principes de la religion an-
„ glicane. On y avançoit que, sans altérer

„ l'intégrité des dogmes, on peut abolir la
 „ confession auriculaire, & ne plus parler
 „ de la transubstantiation dans le Sacrement
 „ de l'Eucharistie, anéantir les vœux de re-
 „ ligion, retrancher le jeûne & l'abstinence
 „ du carême, se passer du Pape, & permet-
 „ tre le mariage des prêtres „ Les adver-
 saires de Dupin prétendent que sa conduite
 étoit conforme à sa doctrine; qu'il étoit ma-
 rié, & que sa veuve se présenta pour re-
 cueillir sa succession.

Après ces avertissemens que la franchise
 & la bonne foi des éditeurs (s'ils en ont)
 rend indispensables, il leur reste à nous ap-
 prendre pourquoi ils s'attachent précisément
 à des ouvrages qui exigent de telles *préfaces*,
 tandis qu'il y en a tant d'autres qui n'ont
 besoin d'aucun préambule, & dont les édi-
 tions multipliées ne peuvent causer aucune
 alarme & ne supposent dans les éditeurs au-
 cun esprit de parti. Quand nos bibliogra-
 phes de Mayence auront donné sur ce point
 les éclaircissemens convenables, je m'empres-
 serai d'en faire part au public.



Le *Silence* est le mot de la dernière
 énigme.

CHARADE.

*S*ur mon premier la faux se traîne,
 Sur mon second le rasoir se promène,
 Et mon tout le lecteur le parcourt avec peine.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 30 Novembre). Le capitán-bachá est ici, depuis le 1 de ce mois. Son retour a répandu la joie par-tout, principalement dans le cœur du grand-visir. Il s'est d'abord présenté au Sultan, qui l'a reçu à bras ouverts & lui a témoigné toute sa satisfaction des services qu'il a rendus à l'Empire, sur-tout dans les circonstances actuelles.

La Porte a fait publier une relation du dernier combat, près de Kinburn, très-différente de celle qu'on a reçue par la voie de Cherson. Cette relation porte, qu'à la vérité le combat avoit été très-opiniâtre & des plus sanglans; mais que la perte des Russes surpassoit de beaucoup celle des Turcs; ces derniers n'ayant eu que 1000 hommes tués & environ 7 à 8 cents blessés; tandis que du côté des Russes il y a eu environ 2 mille hommes de tués sans compter les blessés. Mais on sent aisément combien ce récit de la Porte qui cherche à cacher le désavantage qu'elle a eu dans cette action, est illusoire, en considérant que Sa H., mécontente de la conduite du commandant de l'escadre qui mouilloit alors dans la rade d'Oczakow, aussi bien que de celle du bacha qui commande

I. Part.



en cette forteresse, les a rappelés tous les deux, pour leur en faire rendre compte, ou même, comme d'autres le prétendent, leur a déjà envoyé le cordon fatal, pour les punir soit de leur méfintelligence ou de leur défaut de capacité. En effet, il est certain que le bacha d'Oczakow accusoit hautement le commandant de l'escadre, d'avoir abandonné les troupes à la boucherie sur le rivage de Kinburn, ayant été à portée de les tirer de ce danger en faisant jouer toute l'artillerie de l'escadre sur la cavalerie russe pour la forcer à s'éloigner. Les amis de l'accusé disent au contraire que le gouverneur d'Oczakow, sous prétexte de garder un profond secret sur ses dispositions, les avoit dérobées soigneusement à la connoissance du contre-amiral, pour avoir seul la gloire de la prise de Kinburn; & ayant ainsi dédaigné de se concerter avec lui sur les opérations de cette entreprise pour en assurer le succès, il étoit cause de l'échec que les armes ottomanes venoient d'essuyer.

Le mauvais succès de ce combat a été en quelque sorte balancé par une tempête qui a de nouveau endommagé la flotte russe, dont un des plus beaux vaisseaux vient encore d'être amené dans ce port; notre flotte est à la poursuite des autres.

* Capit.
de la Mol-
davie.

JASSY * (le 1 Décembre). Presque tous les étrangers nous ont quittés. Il n'est resté ici que quelques Prussiens & Autrichiens avec les deux consuls de leurs nations. Malgré le grand nombre de troupes qui passent par cette

1. Janvier 1788.

35

ville & ses environs , le hospodar y fait maintenir l'ordre & la plus grande tranquillité. — On a rassemblé ici beaucoup de vivres.

R U S S I E

PETERSBOURG (le 2 Décembre). L'on est aujourd'hui bien sûr de la fausseté de la nouvelle répandue de la prise de Kinburn ; mais il n'en est pas de même d'un second coup de vent essuié par notre flotte , ce qui rendra les Turcs pour quelque tems maîtres de la Mer-noire ; un de nos vaisseaux de guerre , échoué près de Varna , leur est tombé entre les mains.

La cour vient d'être informée des avantages remportés par le lieutenant-général , prince de Potemkin sur un corps de 8000 Tartares du Cuban , par les détails suivans , que ce prince lui a envoyés de son quartier-général près d'Elisabeth-Grod , en date du 5 de Novembre.

« Vers la mi-Septembre , ce prince aiant appris qu'un corps considérable de Tartares , commandé par le fameux Scheich Mansur s'étoit rassemblé entre les deux rivières , l'Urup & le Lab , lequel avoit été joint par d'autres troupes ottomanes qui étoient venues de Sudschukkale , dans la vue de faire une invasion générale dans les pais limitrophes dépendans de l'Empire de Russie , ledit général prit la résolution de prévenir les ennemis & de les disperser avant qu'ils pussent exécuter le projet qu'ils méditoient. Pour cet effet , aiant divisé les troupes sous ses ordres en 4 colonnes , il passa , le 1er Octobre , à la tête des 3 premières le fleuve Cuban , aiant donné ordre

à la 4^{me}, commandée par le général-major Jelagin de passer également ce fleuve au dessous d'Owetschu Brod, afin d'arrêter les ennemis s'ils venoient essayer une attaque de ce côté-là. La colonne sous les ordres du colonel Rebinder arrivant la première, à cause de la proximité du chemin, au quartier dudit Scheich, trouva environ 600 hommes derrière un retranchement qu'ils avoient formé de leurs chariots, & les fit attaquer aussi-tôt, sans leur donner le tems de se reconnoître. On entendit alors distinctement la prière que les Tartares prononçoient à haute voix, selon le précepte de leur prétendu nouveau prophète ; après quoi ils coururent aux armes & combattirent avec la valeur la plus intrépide & la plus opiniâtre ; mais ils furent obligés de céder à la supériorité ; le retranchement aiant été entamé & forcé de tous côtés, nos soldats passerent au fil de l'épée tout ce qui venoit à leur rencontre sans faire de quartier à personne, dans la première chaleur ; desorte qu'après l'action on a trouvé au delà de 400 corps morts sur la place. »

« Le lendemain 2 Octobre, Scheich Mansur aiant rallié ses troupes dispersées, vint attaquer le colonel Rebinder ; mais il fut repoussé à plusieurs reprises. Ce fut le régiment de carabiniers de Rostow qui eût à essuyer l'attaque la plus vive en cette occasion : aiant donné sur un gros d'ennemis, il fut assailli à l'improviste dans son flanc gauche par une autre troupe ennemie qui étoit sortie d'une embuscade ; mais aiant été soutenu & dégagé aussitôt par le régiment de dragons d'Attracan, & un bataillon de grenadiers qui volèrent à son secours, il parvint aisément, par le moyen de ce renfort, à mettre les ennemis en fuite. »

« Le 3, les Tartares aiant été considérablement renforcés par d'autres du voisinage, vinrent faire une 3^{me}. attaque contre nos troupes : le général-major, prince Ratijew, sans les attendre, marcha droit aux ennemis qui ne pouvant soutenir la vivacité du feu de son

infanterie, se dispersèrent enfin entièrement en se réfugiant dans leurs habitations. Le lendemain tous les villages circonvoisins ainsi que l'habitation du Scheich, furent réduits en cendres par nos troupes, qui trouverent dans deux granges appartenant à ce dernier, 10 mille puds de beurre, avec une grande provision d'orge. »

« Le 6, le lieutenant-général Potemkin donna ordre à ses troupes de rétrograder dans leurs quartiers respectifs dans le Cuban; ce qu'elles exécuterent sans que l'ennemi mit le moindre obstacle à leur retraite. La perte de celui-ci est très-considérable; & la preuve de sa déroute complète, c'est qu'il n'a pu, suivant son usage, emporter aucun des corps morts dont la terre étoit jonchée. De notre côté, nous n'avons eu dans différentes attaques que 15 morts & 39 blessés; au nombre de ces derniers se trouve le major Janow qui reçut deux coups de flèches à la tête. »

« Le général-major Jelagin aiant passé, le 2 Octobre, le fleuve Cuban, & aiant remonté la rivière d'Urup au-delà de 50 werstes, ne découvrit aucun détachement ennemi. Le 7, il détacha le brigadier Bulgakow & le colonel Depreradowitsch, chacun avec un bataillon d'infanterie, 4 escadrons de cavalerie, & quelques Cosaques, pour aller à la découverte des ennemis. Le premier de ces officiers aiant rencontré un corps de 2000 mille hommes, le fit attaquer & le mit en fuite après un combat de 2 heures durant lequel, ainsi que dans la poursuite, ce corps perdit au moins 400 hommes. Le colonel Depreradowitsch s'étoit porté en droiture sur les bourgades des Tartares, & après des marches pénibles, il en étoit venu aux mains avec ces derniers pendant 3 jours consécutifs, savoir, les 7, 8 & 9 d'Octobre. Dans cette dernière journée surtout, les Tartares réunissant tous leurs efforts, recommencerent un combat des plus acharnés; déjà il avoit duré 7 heures, lorsque le général-major Jelagin fit avancer toutes ses troupes au secours de ce détachement; mais à

son arrivée l'action étoit déjà décidée : l'ennemi mis en déroute & poursuivi par la cavalerie & les Cosaques avoit laissé tant sur le champ de bataille que dans sa fuite un nombre très-considérable de morts & de blessés, qu'on porte à près de 2000 ; tandis que tout le corps du général Jelagin ne comptoit qu'un lieutenant & 34 soldats tués & 2 lieutenans en second, & 105 soldats blessés. Nos troupes se sont en outre emparé d'un grand nombre de bêtes à corne qui leur furent distribuées. Le lendemain de cette expédition elles se remirent en marche pour s'en retourner également dans leurs quartiers de cantonnement, où elles sont heureusement arrivées, sans avoir été arrêtées ni inquiétées durant leur retraite. »

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 8 Décembre). Les bornes de la neutralité à observer par la Pologne, durant les hostilités entre la Russie & la Porte, ont causé de la division parmi nos Magnats : cependant, quoique les sentimens soient fort partagés à ce sujet, ceux de la cour ont prévalu dans le conseil-permanent ; & l'on y a adopté un système, dont la Russie n'aura nullement à se plaindre. Le divan avoit fait déclarer, “ qu'il souhaitoit, ”
 “ que la bonne harmonie, qui subsistoit en- ”
 “ tre la Porte & la république, ne fût trou- ”
 “ blée en aucune manière par la guerre, que ”
 “ le Grand Seigneur s'étoit vu forcé de dé- ”
 “ clarer aux Russes ; qu'en conséquence il es- ”
 “ péroit, que la Pologne ne montreroit au- ”
 “ cune partialité en faveur des ennemis de ”
 “ Sa Hauteesse ; ce qui seroit infiniment pré- ”
 “ judicable aux intérêts de la république mê- ”
 me,

„ me, puisque dans ce cas la Porte seroit hors
„ d'état de remplir, de son côté, les engage-
„ mens, observés jusqu'ici entre les deux na-
„ tions : que, dans ces principes, le divan
„ avoit donné à tous les commandans de ses
„ troupes les ordres les plus rigoureux de ne
„ point entrer sur le territoire de la républi-
„ que, beaucoup moins d'y commettre des
„ hostilités, d'y faire invasion, d'y piller ou
„ d'y causer du ravage ; mais au contraire de
„ traiter les sujets polonois comme amis &
„ sujets d'une Puissance alliée ; que les mê-
„ mes ordres avoient été donnés dans tout
„ l'Empire ottoman, pour traiter favorable-
„ ment les Polonois, en ne gênant en aucu-
„ ne façon le commerce réciproque des deux
„ nations. Cependant en un seul cas, étoit-
„ il ajouté dans cette déclaration, le divan
„ s'étoit réservé la liberté pour ses troupes
„ de pénétrer jusques sur le territoire de la
„ république : c'étoit celui où les Russes s'y re-
„ tireroient également, soit pour se soustraire
„ à la poursuite des forces ottomanes, soit
„ pour les inquiéter. Encore alors néanmoins,
„ & lorsque les troupes de Sa Hauteffe se-
„ roient forcées ainsi à ne plus ménager le
„ territoire de Pologne, elles traiteroient les
„ habitans en amis & ne leur feroient aucun
„ tort, à moins que des sujets de la répu-
„ blique ne fussent trouvés sous les armes
„ contre les Turcs, ou que les Polonois ne
„ favorisassent trop ouvertement les ennemis
„ de la Porte „. Comme tout ce que le mi-
„ nistère ottoman a déclaré dans ce mémoire,

est exactement conforme aux principes du droit des gens, le conseil-permanent n'a pu qu'en témoigner sa satisfaction : mais un second firman, que le bacha de Choczin a fait parvenir au comte Potocki, palatin de Russie, commandant en chef des troupes polonoises en Ukraine, n'est point conçu sur un ton aussi amical. L'on s'y plaint des grands secours, que les ennemis de la Porte tirent du territoire polonois; & l'on y déclare, " que, par une suite de ce procédé, „ les commandans ottomans se verroient obli- „ gés pareillement, malgré le traité de Car- „ lowitz, d'exiger des livraisons de vivres „ des provinces polonoises „. Le comte Potocki ayant envoyé ce firman au conseil-permanent, notre ministere a fait déclarer en réponse, " que, de notre côté, l'on n'em- „ pêcheroit point les Turcs d'acheter des „ grains & des provisions en Pologne, mais „ que ces achats, ainsi qu'il avoit déjà été „ signifié précédemment, devroient toujours „ se faire par des gens non-armés; que, si „ au contraire des Turcs se montroient ar- „ més sur le territoire de la république, le „ comte Potocki avoit ordre de les en faire „ sortir par des voies de contrainte „. Cette dernière menace n'a pas eu l'aveu de plusieurs grands, qui auroient désiré, que dans la crise actuelle la république eût observé une neutralité plus rigoureuse: mais le conseil-permanent a jugé, que c'étoit le meilleur moyen de se faire respecter des Turcs; & , pour soutenir, s'il le faut, sa déclaration par des faits,

1. *Janvier 1788.*

41

il a déjà fait rassembler dans l'Ukraine un corps de 6 mille hommes sous les ordres du comte Potocki. Cette petite armée, qui sera apparemment renforcée encore de quelques régimens, a tiré un cordon sur les frontieres, qui avoisinent le territoire ottoman.

La forteresse d'Oczakow n'est pas si facile à prendre qu'on se l'imagine. La raison en est, qu'elle peut recevoir des munitions & des renforts par la Mer-noire. Ainsi tant que les Russes ne se feront pas entierement rendus maîtres de la navigation sur cette Mer, il est probable qu'ils l'attaqueront & la bombarderont en vain.

ESPAGNE.

SARAGOSSE (*le 12 Décembre*). D. AUGUSTIN de Lezo y Palomique, archevêque de cette ville, qui, depuis qu'il gouverne ce vaste diocèse, consacre la plus grande partie de son revenu au soulagement des malheureux, & à tous les objets les plus intéressans de bienfaisance publique, vient de faire une nouvelle fondation, qui ne fait pas moins d'honneur à sa charité & à son zele. Il a fait un fonds de 2400 piastrres fortes, qui seront employées, tous les ans, à la dot de 12 orphelines pauvres & honnêtes, baptisées dans les paroisses de Saint-Paul & de Sainte-Marie-Magdelaine de cette ville. Il y aura six dots dans chaque paroisse, distribuées ainsi; trois à des filles de laboureurs, & trois à des filles d'artisans. Ces dots sont de 200 piastrres chacune.

La

La première distribution en a été faite ces jours derniers. Les concurrentes étoient munies de certificats de leurs curés, & d'attestations de bonne conduite de leurs voisins; le sort a désigné celles qui ont obtenu les dots.

I T A L I E.

GENES (le 15 Décembre). Les dernières lettres de Turin nous annoncent un accommodement prochain avec le Roi de Sardaigne. On assure que M^r. Olderico, notre envoyé extraordinaire près de la dite cour, est parvenu à conclure un traité d'amitié entre les deux Etats, lequel, en fixant leurs limites à la satisfaction réciproque, servira à consolider l'harmonie qui n'auroit jamais dû être troublée. Déjà l'on apprend que les troupes stationnées sur les frontières ont reçu ordre de se retirer, & de démolir sans délai toutes les fortifications & batteries qu'on y avoit élevées depuis quelque tems.

BOLOGNE (le 16 Décembre). Le comte Zambeccari, ministre de Sa Majesté Catholique en cette ville, a reçu de Constantinople la nouvelle fâcheuse que son fils avoit été fait prisonnier par les Turcs, à bord du vaisseau russe qui a été chassé par la tempête dans le port de Constantinople. L'ambassadeur d'Espagne a réclamé ce jeune homme; mais jusqu'ici le ministère turc s'est constamment refusé à sa demande, parce que le sieur Zambeccari étoit effectivement au service de la Russie.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 20 Décembre). L'ouverture du parlement s'est faite, le 27 Novembre. Le discours, que le Roi a prononcé à cette occasion, est presqu'entièrement relatif aux affaires de Hollande. Sa M. y dit, " que le danger, qui menaçoit la constitution & l'indépendance des Provinces-unies, „ paroissoit affecter dans ses conséquences la „ sûreté & les intérêts de ses Etats; qu'en „ conséquence elle avoit employé ses bons „ offices, pour y maintenir le gouvernement „ légitime; & qu'elle avoit cru devoir expliquer ses intentions de s'opposer à toute „ intervention de la France à main-armée „ dans les affaires intérieures de la république „ que „: ensuite elle rend compte de la démarche du Roi de Prusse, de la déclaration qu'elle avoit fait faire alors au Roi de France, du traité conclu avec le Landgrave de Hesse-Cassel, enfin des explications amicales entre les cours de Versailles & de Londres, qui avoient mis fin à la contestation. — Le traité d'alliance, conclu entre le Roi & le Landgrave de Hesse-Cassel, le 28 Septembre dernier, comprend 15 articles. L'ancienne alliance entre les deux parties est renouvelée & confirmée, & il y aura, entre elles & leurs successeurs une amitié étroite & une ferme union. Le Landgrave s'engage à entretenir, pendant 4 ans, un corps de 12,000 hommes de ses troupes, prêts à entrer au

service de Sa Majesté Britannique , pourvus d'artillerie & d'équipages , à raison de 80 écus de banque par cavalier & de 30 écus de banque par fantassin ; & Sa Majesté Britannique s'engage à paier au Landgrave , pendant les 4 ans , un subside de 150 mille écus par an. Pendant que le dit corps sera à la solde britannique , le subside sera augmenté & païé à raison de 450,000 écus par an , & , alors , le subside annuel au Landgrave sera de 225,000 écus.

Les dépêches reçues du continent par le dernier courier , doivent être très-importantes. Ce courier avoit été expédié à différentes cours d'Allemagne , ainsi qu'aux Cantons suisses , pour remettre aux ministres d'Angleterre qui y résident , des dépêches & des instructions qui avoient rapport à la rupture apparente entre la France & l'Angleterre , & pour les charger de faire des ouvertures analogues aux circonstances. Comme ces circonstances n'existent plus , en ce moment , ces ouvertures peuvent avoir changé de nature ; mais l'on tient néanmoins pour certain que les cours de Berlin & de Londres sont décidées à faire des alliances capables d'appuyer les engagemens de défense mutuelle , contractés entre elles ; & que , dans le cas où il surviendrait une nouvelle guerre , l'Angleterre seroit assurée de plusieurs alliés capables de seconder puissamment ses opérations par mer , & de couvrir les possessions du Roi en Allemagne. Plusieurs circonstances font croire que la paix ne fera pas de longue durée. La

I. Janvier 1788.

45

cour de Madrid paroît être de cette idée ; & l'on croit entrevoir des événemens qui pourroient bien donner atteinte à la tranquillité , qui subsiste présentement dans cette partie de l'Europe.

Le marquis de Buckingham a pris congé de Sa M: pour se rendre en Irlande, & est parti pour Stowe, où il passera quelques jours, & delà se rendra à Dublin. — M^r. Fitzherbert, ci-devant résident à Pétersbourg, a été nommé secrétaire de la vice-roiauté de ce royaume.

Le 7, les communes étant assemblées ; le comité, institué par la chambre, pour examiner la réponse de M^r. Hastings aux chefs d'accusation exhibés contre lui, rapporta qu'ayant examiné la dite réponse, & pour éviter toute imputation de délai, les communes devroient faire aux pairs la réplique suivante : “ Qu'il apert à cette chambre „ que, par la réponse du dit Warren Hastings „ écuier, il a tâché de couvrir ses crimes par des insinuations illusoires, & par „ des fausses représentations de faits, par lesquelles il tentoit de donner un faux ver- „ nis & coloris à sa conduite ; que l'accusé „ s'est de fait rendu coupable des divers „ actes d'extorsion, de subornation, de péculat, de cruautés, de perfidie & d'infractions d'ordres reçus de la part des autorités légitimes auxquelles il devoit se soumettre ; & que les communes, en pleine „ confiance de la vérité & de la justice de „ leur accusation, ainsi que de la nécessité

„ de lui infliger une punition prompte &
„ exemplaire, ne doutent nullement que
„ les pairs n'apporteront toute la diligence
„ convenable pour vérifier les procédures des
„ communes, & pour maintenir l'honneur
„ de la nation, affirmant que leur accusa-
„ tion contre ledit Warren Hastings est vé-
„ ritable, & qu'elles sont prêtes à en donner
„ des preuves dans les tems & lieu, qui se-
„ ront désignés à cet effet &c. „ Cette ré-
plique aiant été lue, fut agréée, avec ordre
de la mettre au net pour être remise à la
chambre haute. Le 10, les communes aiant
remis leur réplique à la chambre haute, les
pairs arrêterent, au 13 Février prochain,
le jugement de M^r. Hastings.

Le 8, entre une & deux heures après-
midi, le lord Georges Gordon fut arrêté, à
Birmingham, dans la maison d'un Juif, où
il résidoit depuis quelques mois. Il a été en-
levé du sein de la nouvelle congrégation à
laquelle il s'est associé, ne s'étant point rendu
aux ordres de la cour du banc du Roi pour
subir son jugement; aiant été déclaré coupa-
ble, dans cette cour, l'avant dernière session,
d'avoir fait un libelle, & d'avoir fait distri-
buer des avis féditieux aux criminels sous
sentence de mort. Ce lord fut amené, samedi
dernier, par-devant le juge Buller, qui l'a
envoïé dans la prison du banc-du-Roi, où
il est actuellement. Sa seigneurie a, dit-on,
embrassé la religion judaïque, a été circoncise,
& est un fidele profélyte de cette secte.
Lorsqu'il a été arrêté à Birmingham, quinze

1. *Janvier* 1788.

47.

des principaux Juifs de cette ville étoient à dîner avec lui, & l'ont comblé de marques de tendresse en le quittant. Sa seigneurie a pris, dit-on, le nom de *Moyse* à sa circoncision, & a paru devant le juge dans le costume israélite.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 23 Décembre*). M^r. le baron de Thulemeyer, envoyé extraordinaire de Sa Majesté le Roi de Prusse auprès de L. H. P., étant rappelé par Sa dite Majesté, on apprend qu'il sera remplacé par M^r. d'Alvensleben, ci-devant envoyé extraordinaire de Sa M. Prussienne à la cour de Dresde.

AMSTERDAM (*le 20 Décembre*). En conséquence de l'amnistie publiée par les Etats de Hollande, les archers de la ville ont ôté de la potence le 7 de ce mois, en présence d'un messager du magistrat, le corps d'un nommé Jean Rannink, qui, après avoir été tué à Kattenburg le 30 Mai de cette année, fut condamné par sentence de Mrs. les échevins, à être attaché par un pied à la potence. Le corps a été restitué aux parens, qui l'ont fait enterrer dans l'église, dite l'*Ooster-Kerk*. Tous les habitans des quartiers de Kattenburg, d'Oostenburg & de Wittenburg ont été priés à cet enterrement extraordinaire, par des billets imprimés, contenant un récit abrégé de ce qui étoit arrivé au mort & de ce qui a donné lieu au rétablissement de sa mémoire & à son enterrement.

rement. Le convoi funebre a été singulier & remarquable, tant par l'appareil de pavillons de toutes sortes & par des gens armés de hâches de bois, qui l'accompagnoient, que par le grand nombre de personnes qui y ont assisté ; & jamais on n'en a vu de pareil en cette ville. La cérémonie funebre a été suivie d'une marche triomphale des charpentiers des chantiers de l'amirauté, nommés Byltjes, dont le défunt étoit membre, lesquels au nombre de 700, armés de hâches de bois argentées, ont marché par les principales rues, tambour battant & drapeaux déployés.

Le même jour, il y eut un grand tumulte à la bourse. Un des régens démis dernièrement eut l'imprudence d'y paroître sans orange ; ce qui donna d'abord lieu à des murmures. Quelques-uns de ses amis lui représentant que sa conduite pourroit avoir de mauvaises suites, & le priant de mettre de l'orange, il refusa de le faire, en termes brutaux & opinâtres. Deux marchands juifs lui firent les mêmes remontrances, ce qui ne servit qu'à le rendre encore plus furieux. Quelques patriotes armés de sabres & de pistolets sous leurs manteaux intervinrent dans la scene, & des paroles on en vint bientôt aux faits. Plusieurs personnes ont été fort maltraitées à cette occasion, & principalement les deux Juifs, dont l'un est en danger de mort.

BERG-OP-ZOOM (le 17 Décembre) Le bataillon du général-major Grenier, qui après l'action
noire

1. Janvier 1788.

49

noire commise à Bois-le-Duc, étoit venu ici en garnison, a été désarmé. Ce désarmement s'est fait de la manière suivante. Le 4 de ce mois, M^r. le gouverneur, le général baron de Hardenbrock, déclara avoir reçu les patentes pour que le bataillon de Grenier allât faire garnison à l'Ecluse en Flandre. Le lendemain, l'ordre fut donné d'embarquer le bagage dans des barques qui avoient été expressément pressées pour cet effet; ce qui se fit dans le meilleur ordre, tandis que l'on prétexta que le bataillon s'embarqueroit le jour suivant de grand matin. Mais le soir, le gouverneur donna ouverture de son dessein aux officiers commandans, &, tout étant concerté, on donna les ordres nécessaires. La nuit à une heure, le corps d'artillerie, qui étoit dispersé par toute la ville, étant mis sous les armes & assemblé au marché, on en envoya un fort détachement pour garder l'arsenal. A 2 heures, l'infanterie fut éveillée dans ses quartiers par ses officiers & eut ordre de charger à balles; en attendant, les Suisses s'étoient également assemblés au marché, où M^r. le gouverneur se trouvoit déjà. Son Exc. donna ordre à 8 détachemens, chacun de 27 hommes, commandés par un officier & un sergent, de désarmer autant de quartiers & d'en conduire les soldats en prison. 80 hommes furent envoyés au port, pour prendre possession des navires où étoit le bagage. Pendant ce tems, les bataillons d'Oudewater & de Pabst occupoient toutes les avenues. A 5 heures, 210 à 220 hom-

I. Part.

D mes

mes furent déjà emprisonnés. Il n'a pas encore été découvert beaucoup d'effets jusqu'ici, mais on ne doute pas qu'il ne s'en trouve une grande quantité parmi les bagages.

MAESTRICHT (le 25 Décembre). Tous les coupables des brigandages exercés dans Bois-le-Duc seront punis. Là & ici, ils avoient été heureusement désarmés & emprisonnés; & nous avons appris que ceux qui étoient à Berg-op-Zoom ont eu le même sort. On y a pris également les plus sages précautions pour s'en emparer: elles ont parfaitement réussi sans aucun inconvénient, & sans qu'aucun soit échappé. On procédera incessamment à leur exécution. Il est incroyable combien on a récupéré de vols dans les trois endroits.

Extrait d'une lettre de Bois-le-Duc. "Vo-
 tre correspondant vous a trompé, Mon-
 sieur, en vous faisant entendre que dans
 les troubles qui ont agité notre république,
 les Catholiques ont été les plus faciles à
 se prêter aux impulsions d'une Puissance
 étrangère, croiant trouver dans un nou-
 vel ordre de choses quelque avantage pour
 leur religion. Il est vrai que vous énon-
 cez cette assertion avec un doute bien
 placé, mais ce n'est pas assez; je vous
 assure qu'elle est complètement fautive. Les
 chefs de la république & le Prince Statt-
 holder lui-même, sont persuadés que les
 plus paisibles de nos citoyens sont les Ca-
 tholiques. Toutes les lettres pastorales de
 notre vicaire apostolique, toutes les exhorta-
 tions

1. Janvier 1788.

51

„ tations des prêtres ont été dirigées vers ce
„ but. Les Protestans même de l'un & de
„ l'autre parti leur rendent cette justice, à
„ tout moment l'on entend dire à ceux-ci :
„ *si nos ministres eussent été si retenus que*
„ *vos prêtres, les affaires n'en seroient pas*
„ *là.* Aussi n'avez-vous entendu nommer
„ aucun Catholique qui se soit distingué
„ dans ces dissensions, & si plusieurs ont
„ été maltraités, c'est que dans des tems de
„ troubles le malheur frappe les innocens &
„ les coupables, & que des soldats animés
„ par l'avarice ou la fureur, ne s'amuse-
„ pas à faire le triage de leurs victimes. Du
„ reste, quant à ce qui s'est passé dans cette
„ ville, le nombre des Catholiques pillés ne
„ surpasse pas celui des Protestans, vu la
„ proportion du nombre d'habitans des deux
„ communions. Aucune église, aucune mai-
„ son de prêtres n'a été pillée; un d'eux est
„ même parvenu à empêcher le pillage de
„ la maison de ses parens. Je suis, &c. „

BRUXELLES (le 26 Décembre). Il
vient d'être publié un octroi de l'Empereur,
en date du 20 Octobre dernier, pour un em-
prunt de deux millions quatre-cents mille flo-
rins de change. Dans le préambule, Sa M. I.
& Royale dit, " que les dépenses extraordi-
„ naires, qu'elle est dans le cas de faire pour
„ le bien de son service, exigent, que,
„ sans toucher à ses revenus ordinaires, elle
„ se procure d'autres ressources; & que, vou-
„ lant donner à ses fideles sujets belgiques
„ les moïens les plus assurés de faire fructi-

„ fier leur argent , & de remplacer les
„ fonds , qui leur sont successivement re-
„ fournis par les remboursemens partiaires des
„ emprunts , faits précédemment pour son
„ roial service , lesquels remboursemens con-
„ tinueront toujours avec la même exactitu-
„ de ; desirant aussi d'exciter leur zele & leur
„ empressement à préférer les levées , qui se
„ font dans le pais , en leur accordant en-
„ core un taux d'intérêt de quatre pour-cent ,
„ argent pour argent ; Sa Majesté , de l'avis
„ de son conseil-roial du gouvernement , &
„ ouï son chancelier de cour & d'état , a
„ résolu de faire dans sa ville de Bruxelles
„ un emprunt „. Cet emprunt a été ouvert
dans la ville de Bruxelles chez la veuve de
Nettine & fils , banquiers de la cour. Les
obligations ne pourront être de moindre somme
que de 500 florins de change ; mais elles
pourront être de plus forte somme , par pro-
gression de centaine de florins , au gré des
prêteurs. Elles porteront un intérêt de qua-
tre pour-cent ; & ces intérêts , ainsi que les
capitaux , seront & resteront exempts de tous
impôts & contributions , soit ordinaires ou
extraordinaires , même du papier-timbré ,
comme aussi de toute confiscation pour telle
cause que ce puisse être. Au terme du 1
Novembre 1795 on commencera à faire le
remboursement du capital , qui se continuera
pendant quatre ans consécutifs , à concu-
rence de 600 mille florins par an , suivant
que le sort en décidera. Afin de pourvoir à
la sûreté tant du capital que des intérêts an-
nuels ,

.. Janvier 1788.

53

uels, Sa M. engage & affecte envers ceux qui fourniront à l'emprunt, l'excescence quitte & libre de toute charge, de tous ses revenus roiaux, à concurrence de ladite somme dans ses provinces belgiques, & spécialement de ses droits d'entrée & de sortie, dont le rapport excède de beaucoup les charges &c.

Les Etats de Brabant qui étoient assemblés depuis le 17 Avril dernier, se sont enfin séparés le 5.

On mande de Mons que les Etats de Hainaut viennent de faire un très-beau présent à M^r. de Cock, conseiller-pensionnaire des Etats de Brabant, en récompense des peines & soins qu'il s'est donnés pour soutenir par ses écrits vigoureux, les droits de toutes les provinces belgiques. Ce présent consiste en une grande écritoire d'argent, artistement travaillée, surmontée du lion belge, décoré d'une cocarde à la brabantonne & couronné de lauriers. Dans le sablier se trouvoient en outre cent doubles souverains. Le duc d'Artemberg, pour témoigner sa satisfaction particulière des services que ce pensionnaire a rendus à sa patrie, l'a prié de choisir 3 tableaux de sa galerie, & lui en a fait présent.

Plusieurs patriotes fugitifs de Hollande, qui se trouvent ici se sont adressés à M^r. Hop, ministre de L. H. P. à la cour de Bruxelles, lui donnant à connoître qu'ils souhaitoient de retourner dans leur patrie; mais

que n'ayant point d'argent pour faire le voyage, ils le prioient de leur en fournir. M^r. Hop en ayant donné connoissance à L. H. P., & demandé permission de fournir l'argent nécessaire aux fugitifs Hollandois, L. H. P. lui ont accordé la restitution des sommes qu'il déboursa pour cet effet.

Des ordres supérieurs nous empêchent de donner la suite des Représentations dont on voit le commencement dans le dern. Journ.

A L L E M A G N E.

V I E N N E (le 15 Décembre). On a su dans le tems que notre ministre d'état avoit lui-même écrit au grand-vizir pour lui représenter les suites funestes de la guerre & pour l'assurer que si la Porte souhaitoit sincèrement les éviter, les cours de Vienne & de Versailles emploieroient de bonne foi leur médiation pour les prévenir & rétablir une paix durable entre la Russie & la Porte-ottomane; l'on est instruit aujourd'hui que le ministère turc, en réponse à cette missive, avoit déclaré que le rétablissement d'une paix durable étant impossible, aussi longtemps que la Crimée seroit au pouvoir de la Russie, il étoit indispensable de poser pour base & comme l'article le plus essentiel des préliminaires, que ladite Puissance consentit à rétablir le nouveau Kan dans tous les droits de souveraineté que ce prince, en vertu de la proclamation de S. H. avoit à former légitimement sur cette province. C'est de ces

principes qui dominent actuellement dans le cabinet de Constantinople, qu'il faut partir pour se faire une idée juste des négociations de la France avec la cour ottomane & avec celles de Vienne & de Pétersbourg. On doit ajouter à ce que l'on vient de dire que les ministres du Grand-Seigneur continuent à être dans la persuasion que les Russes ne peuvent soutenir le poids de la guerre; qu'ils souhaitent la paix, & que c'est à leur sollicitation que le cabinet de Versailles s'est empressé à interposer sa médiation. On fait en outre que certaines personnes ont pris à tâche, il y a quelques années, d'entretenir la Porte dans l'opinion, que l'état présent de l'empire de Russie se trouvoit entièrement délabré, son trésor épuisé par la dernière guerre &c; de sorte que le grand-visir en a été si convaincu qu'il a hâté le moment de la rupture, envisageant comme très-favorable celui où l'Impératrice retournoit à Pétersbourg de son voyage dispendieux dans la Tauride, durant lequel, comme on le lui avoit fait accroire, cette Princesse avoit dépensé près de 10 millions. C'est sur toutes ces idées dont le ministère turc actuel est imbu jusqu'à ce jour, que nous nous fondons pour dire qu'il se refusera à tout accommodement, à moins qu'il n'y soit obligé par la force des armes. Le second échec que la flotte russe vient d'essuyer par les tempêtes, les vaisseaux de guerre tombés au pouvoir des Turcs, la prise de l'île de Taman par les

Tartares &c. contribuent à rendre les négociations très-difficiles.

Nos préparatifs sur les frontières deviennent plus sérieux de jour en jour. Une lettre de St. Thomas, à 7 milles de Belgrade, porte ce qui suit : " Tout semble annoncer
 „ ici la guerre inévitable ; dans le seul pe-
 „ tit comitat de Bacs se trouvent l'artillerie
 „ de réserve , le régiment de Caramelli cui-
 „ rassiers , & une quantité d'infanterie , mon-
 „ tant à plus de 20,000 hommes. Le 24
 „ du mois dernier, il est encore arrivé beau-
 „ coup de canons à Peterwaradin. Nous
 „ comptons déjà au delà de 1500 canons
 „ prêts à agir contre l'ennemi. „

Suivant une ordonnance , nouvellement publiée en Hongrie , les déserteurs , soit de l'armée russe , soit de l'armée ottomane , qui seront rencontrés quelque part sur le territoire autrichien , sans être pourvus des passeports nécessaires de la part du commandant d'une place des frontières , ou de quelque autre poste avancé , par lequel ils auroient passé , devront être arrêtés tout de suite , & menés à la première garnison , ou à quelque poste militaire le plus voisin. Les étrangers , déserteurs de l'armée ottomane , qui , quoique munis des passeports nécessaires , auroient néanmoins outrepassé la route prescrite , seront regardés au contraire comme vagabonds & gens sans aveu , & , comme tels arrêtés partout où ils se trouveront.

Le marquis de Noailles vient de quitter cette cour pour se rendre à Berlin. Ce voia-

1. Janvier 1788.

57

ge donne lieu à bien des conjectures. Les uns prétendent que ce ministre ne pouvant engager notre cour à entrer dans les vues du cabinet de Versailles, veut à présent déterminer le Monarque Prussien à prendre le parti des Turcs & à s'unir avec la France pour empêcher la Maison d'Autriche de s'agrandir du côté du Levant. D'autres soutiennent qu'il est chargé d'agir auprès de la cour de Berlin pour porter à sa maturité l'affaire importante de l'élection d'un Roi des Romains. Enfin il en est qui assurent que la mission du marquis de Noailles n'a d'autre objet que d'engager le Roi de Prusse à faire de vives représentations à l'Impératrice de Russie pour qu'elle rende la Crimée aux Turcs.

Des lettres de la Silésie autrichienne portent, qu'à Troppau & à Jägerndorf, il a été ordonné des quartiers pour plusieurs régimens d'infanterie & de cavalerie ; on dit que chaque maison devra loger 5 hommes. Tous ceux des bourgeois de Troppau, qui n'ont pas d'écuries à leurs maisons, ont ordre d'en préparer ailleurs, chacun au moins pour 2 chevaux. On dit qu'il est question de former des magasins à Hof, & qu'il a été promis une prime à ceux qui amèneront du grain de l'étranger.

Extrait d'une lettre de Vienne du 17 Décembre. « Enfin notre cour vient de faire une démarche décisive, qui ne doit plus laisser douter aux Turcs que nous ne soions leurs ennemis. Dès qu'on eut reçu ici la nouvelle que la Porte ne vouloit entendre à aucune proposition d'accommodement que préalablement

ment la Crimée ne fût évacuée, il fut envoyé des ordres secrets à notre armée en Hongrie, d'attaquer & d'escalader Belgrade à un jour déterminé; le succès paroissoit d'autant plus assuré, que l'on savoit que la garnison de cette ville ne formoit que tout au plus quatre mille hommes. L'exécution de ce projet fut confiée au général-major Alvinzi, dont l'intrépidité est généralement reconnue. En effet ce commandant aiant passé la Save dans la nuit du 3 au 4 de ce mois, se trouva au point du jour sur le territoire turc à deux portées de canon de Belgrade avec six régimens d'infanterie. Arrivé là, il devoit être secondé par le général de Gemmingen avec six autres régimens; mais celui-ci, dit-on, fut retenu trop longtems sur le Danube par le vent contraire, & ne put aborder à l'autre rive du fleuve avant le jour. Ce retard fit échouer totalement l'entreprise. Alvinzi se vit découvert & trouva la forteresse fermée après avoir attendu en vain du secours pendant plusieurs heures. Le bacha de Belgrade lui fit demander la cause de cette apparition. Alvinzi, qui n'avoit point amené de grosse artillerie avec lui & qui vit son projet manqué, se contenta de répondre: qu'il n'étoit venu dans aucune intention hostile; qu'il avoit voulu seulement prévenir une irruption, aiant été informé que le bacha avoit formé le projet d'attaquer le cordon autrichien. Après cette réponse le général-major exécuta sa retraite, mais avec tant de précipitation qu'un grand nombre de soldats, sur-tout de Samuel Giulai, en passant sur le pont de bateaux qui étoit fort étroit, tombèrent dans l'eau & se noyèrent. Voilà du moins comme on raconte ici la chose, & il seroit à souhaiter qu'il s'y joignit d'autres circonstances qui lui donnassent une autre tournure. C'est un officier arrivé de Péterwaradin dans la nuit du 9 au 10 qui a apporté cette nouvelle. L'Empereur se rendit aussitôt chez le feld-maréchal de Lascey, & expédia encore dans la même nuit le même officier pour Péterwaradin, avec

l'ordre. à ce que l'on croit, d'attaquer sans délai la forteresse de Belgrade avec toutes les forces réunies. On ajoute qu'ensuite des opérations concertées entre notre cour & celle de Pétersbourg, les Russes devoient attaquer Choczin le même jour. Des lettres particulières prétendent que cette tentative sur Belgrade avoit été concertée avec le bacha de ce lieu, & que ce dernier avoit même laissé à cet effet les portes de cette place ouvertes jusqu'à deux heures après minuit, mais que la garnison ayant eu des soupçons avoit fait du bruit. Dans peu de jours on aura des détails plus circonstanciés & plus certains sur cet événement. »

BONN (*le 20 Décembre*). Le 11 de grand matin, S. A. S. l'Electeur, s'est mis en route pour Vienne, accompagné de son excellence le comte de Nesselrode-Reichenstein, président du conseil aulique & de la régence.

Avant son départ S. A. a fortement protesté contre un décret du magistrat de Cologne qui accorde à quelques marchands protestans la permission d'élever à Cologne un temple, tandis qu'ils en ont un dans le voisinage auquel ils peuvent se rendre quand ils veulent. Les tribus de la bourgeoisie ont également protesté contre cette nouveauté. Les protecteurs des Protestans disent que S. A. n'a protesté que pour maintenir les droits territoriaux qu'elle prétend avoir sur la ville de Cologne; mais cela est faux puisque S. A. a protesté aussi comme Archevêque, & qu'il y a entre la ville & l'Archevêque une convention particulière sur cet objet.

F R A N C E.

PARIS (le 21 Décembre). Les représentations faites le 21 Novembre par le parlement au sujet de l'exil du duc d'Orléans & des deux magistrats, ont été suivies de remontrances réitératives, présentées au Roi par la députation parlementaire, le 8 du courant. Les pairs & les magistrats y établissent, " que
 „ le Roi ne doit jamais punir; que ceux qui
 „ ont mis dans la bouche de Sa Majesté le
 „ mot *punition*, ont pu compromettre la di-
 „ gnité & la douceur de son caractère, tou-
 „ jours appliqué à répandre des grâces & à se
 „ distinguer par des actes de clémence. C'est
 „ d'après la loi qu'il faut juger des délits; la
 „ loi seule doit frapper les coupables. Le par-
 „ lement, juge de ses membres, demande,
 „ en conséquence, à connoître leurs crimes,
 „ à les absoudre si les exilés sont innocens,
 „ ou à prononcer une peine proportionnée
 „ à la nature, plus ou moins grave; du tort
 „ qu'on leur reproche „. En attendant le
 plein effet de ces remontrances, la bonté
 de Sa. M. a déjà changé le lieu de l'exil des
 deux magistrats en des séjours plus commo-
 des & plus agréables.

M^r de Brienne se trouve fort indisposé à la suite d'un gros rhume; & même l'on n'est pas sans inquiétude sur son compte; M^{de} la comtesse d'Artois est toujours très-vaétudinaire. M^r. le duc d'Orléans, qui se divertit à Villers-Cotteret a failli s'y à noier. Il a voulu

1. Janvier 1788.

61

passer une petite rivière débordée, sur un cheval timide, l'animal a bronché; il avoit chaud. Le passage rapide de cet état au froid le plus excessif l'a étourdi au point que le prince n'a eu que le tems de se jeter à la nage & de laisser périr sa monture.

L'emprunt va son train : on en étoit, le 7, au 73^{ème} numero; & les sommes recueillies formoient un total de 68 millions; ainsi tout est au mieux. — Mr Séguier, avocat-général, a ouvert trois avis dans l'affaire de la réintégration des Protestans. Le premier, qu'attendu l'exil des membres, la cour est incomplète, & par conséquent, ne peut pas délibérer légalement; le second porte, que l'affaire étant d'une trop grande importance, devra être renvoyée à l'assemblée des Etats-généraux. Le 3^{me} invite au refus de registrer cette loi jusqu'après un plus ample examen, dont il faudra charger de nouveaux commissaires. Il y a eu plus ou moins de voix pour ces différens avis. Mais celui de nommer des commissaires a prévalu. En général la chose paroît avoir pris un air de lenteur & d'indécision. On a répandu parmi les conseillers du parlement plusieurs exemplaires d'un *mémoire* de feu le Dauphin duc de Bourgogne (a), un autre *mémoire* publié par l'évêque d'Agen en 1747, plusieurs lettres de M^r. Flechier évêque de Nîmes (b); mais

(a) 15 Juin 1783, p. 237. — Art. LOUIS XIV dans le *nouv. Dict. hist.*

(b) 1 Avril 1787, p. 533. — 1 Mai 1787, p. 75.

ce qui paroît avoir fait le plus d'impression est une *lettre* attribuée à M^r. Moreau , historiographe de France. L'auteur soutient que le nombre des Protestans en France est petit , qu'il diminue tous les jours , & que les raisons qui peuvent rendre la tolérance utile ou nécessaire dans les pais où la diversité des religions existe déjà , n'ont pas lieu en France. Il se livre ensuite aux réflexions suivantes. " Le Protestantisme aujourd'hui prof-
" crit , une fois avoué en quelque façon ,
" plaira comme une religion commode. L'au-
" térité qu'elle semble annoncer sous le nom
" de *réformée* , n'est que sur son visage. Com-
" bien de gens pour qui la religion n'est
" rien , dans la nécessité d'en professer une
" au moins à l'extérieur , trouveront dans
" celle - ci plus d'attrait ! N'en doutons pas ,
" la licence , le libertinage lui feront des
" profélytes , comme ils lui en firent autre-
" fois ; comme autrefois le parti se grossira
" de tout ce qu'il y a de mécontents dans
" l'Etat. Son orgueil croissant avec ses for-
" ces , ses adhérens se contenteront - ils de
" l'état civil qu'on se borne à accorder au-
" jourd'hui ? Et si jamais le passé devoit là-
" dessus nous servir d'expérience pour l'ave-
" nir , si des intrigues , des mécontente-
" mens lui donnoient des chefs redoutables ,
" & qu'il se vît protégé , commandé même
" par des princes & des grands du roiaù-
" me , dans quelle longue suite de désordres
" & de malheurs la nation ne se verroit-elle
" pas de nouveau plongée ! — Laissons

„ le philosophisme s'égarer dans de vaines
„ déclamations; laissons-le crier au fanatisme,
„ me, & en attendant que le gouvernement
„ s'occupe à le réprimer lui-même, tenons-
„ nous-en, pour la paix présente & future,
„ à cette juste & sage constitution qui unit
„ tous les membres de l'Etat sous le même
„ culte & les mêmes loix; qui ne veut voir
„ dans tous les sujets qui le composent que
„ des François & des Catholiques. Gardons-
„ nous bien de nous laisser séduire par une
„ sensibilité hypocrite, dont on fait réson-
„ ner le nom avec tant d'emphase, & dont
„ les perfides maximes mises en pratique,
„ ne peuvent conduire qu'à la confusion,
„ au désordre & à l'anarchie, &c. „

M^r. le comte de Walla, officier au régiment du Roi infanterie, & fils du lieutenant-général & cordon-rouge de ce nom, arrivé chez lui dimanche 25 du passé, d'une de ses terres en Bourgogne, on lui remit une lettre à son adresse, timbrée d'Allemagne, qui avoit été reçue six jours auparavant. Après en avoir pris lecture, on le vit très-ému & sérieux. Sa jeune femme, niece de l'évêque de St. Claude, à laquelle il n'est marié que depuis peu, lui en demanda le sujet; il lui fit une réponse vague. Le lendemain lundi, il se fit conduire par son jockey en cabriolet à Ville-Juif. A son arrivée, il renvoia le jockey avec les chevaux, & prit la poste. A Essonne il trouva un billet à son adresse; il continue sa route jusqu'à Fontainebleau, où il dit à l'hôte de l'auberge qu'il enverroit cher

cher son cabriolet dans 2 jours. Il écrivit ensuite une lettre à Mde. la duchesse de Rohan chez laquelle il demeurait à Paris, la fit mettre à la poste, & sortit seul à pied, dit-on, par un beau clair de lune. La lettre écrite à Mde. de Rohan porte, qu'une affaire d'honneur pour laquelle il n'a rien à se reprocher, le forçant de se battre, il n'existeroit plus à la réception de sa lettre; il recommande à cette duchesse, sa femme & un vieux domestique, & demande qu'il ne soit fait aucune poursuite contre son adversaire. Après avoir fait des recherches pendant plusieurs jours dans la forêt de Fontainebleau, on a trouvé enfin le corps de ce malheureux comte avec la tempe percée d'une balle de pistolet. On n'a aucune trace de son adversaire victorieux, on ne fait pas même avec qui il s'est battu. C'est une chose tristement remarquable, que la manie des duels s'accrédite & se propage de la manière la plus effrayante, à mesure que ce qu'on appelle *philosophie*, subjugué les esprits & remplit des bouches qui ne savent pas ce qu'elles prononcent. Rien assurément n'est plus opposé à la vraie philosophie, que cette fureur sanguinaire & brutale qu'on ose désigner sous le nom d'honneur (a). " Gardez-vous, dit J. J. Rousseau,

Pensées de
J. J. Rouf-
seau. Amst-
terdam
1785.

(a) Je me souviendrai toute ma vie de la vigueur avec laquelle un vieux seigneur hongrois apostropha un jour deux militaires qui s'entretenant d'un duel, disoient que l'honneur le rendoit indispensable. Le sévère Hongrois
homme

de confondre le nom sacré de l'honneur
avec ce préjugé féroce qui met toutes les
vertus à la pointe d'une épée, & n'est pro-
pre qu'à faire des braves scélérats. En quoi
consiste ce préjugé ? Dans l'opinion la plus
extravagante & la plus barbare qui jamais
entra dans l'esprit humain, savoir que tous
les devoirs de la société sont suppléés par
la bravoure ; qu'un homme n'est plus four-
be, frippon, calomniateur ; qu'il est civil,
humain, poli, quand il fait se battre ; que
le mensonge se change en vérité, que le
vol devient légitime ; la perfidie honnête,
l'infidélité louable, si-tôt qu'on soutient
tout cela le fer à la main ; qu'un affront
est toujours bien réparé par un coup d'é-
pée ; & qu'on n'a jamais tort avec un hom-
me, pourvu qu'on le tue. Il y a, je l'avoue,
une autre sorte d'affaire où la gentillesse
se mêle à la cruauté, & où l'on ne tue
les gens que par hazard ; c'est celle où l'on
se bat *au premier sang*. Au premier sang !
Grand Dieu ! & qu'en veux-tu faire de ce
sang, bête féroce ! le veux-tu boire ?
Les plus vaillans hommes de l'antiquité

homme respectable par sa naissance & ses em-
plois, & dans ce moment occupé à écrire
sur des affaires d'Etat, se tournant tout-à-coup
vers les discoureurs, leur dit avec vivacité :
Messieurs, qu'est-ce que c'est que l'honneur ?
Jamais je n'ai vu d'étonnement pareil à celui
de ces deux officiers, qui répondirent par le
plus parfait silence.

I. Pars.

R

„ fongerent-ils à venger leurs injures person-
 „ nelles par des combats particuliers ? César
 „ envoïa-t-il un cartel à Caton , ou Pompée
 „ à César , pour tant d'zffronts réciproques,
 „ & le plus grand capitaine de la Grece fut-
 „ il déshonoré pour s'être laissé menacer d'un
 „ bâton ? si les peuples les plus éclairés , les
 „ plus braves , les plus vertueux de la terre
 „ n'ont point connu le duel , je dis qu'il
 „ n'est point une institution de l'honneur ,
 „ mais une mode affreuse & barbare digne
 „ de sa féroce origine. Reste à savoir si
 „ quand il s'agit de sa vie ou de celle d'au-
 „ trui , l'honnête homme se règle sur la mo-
 „ de , & s'il n'y a pas alors plus de vrai
 „ courage à la braver qu'à la suivre ? L'hom-
 „ me droit dont toute la vie est sans tache ,
 „ & qui ne donna jamais aucun signe de
 „ lâcheté , refusera de souiller sa main d'un
 „ homicide & n'en fera que plus honoré.
 „ Toujours prêt à servir la patrie , à proté-
 „ ger le foible , à remplir les devoirs les plus
 „ dangereux , & à défendre en toute ren-
 „ contre juste & honnête , ce qui lui est
 „ cher , au prix de son sang , il met dans
 „ ses démarches cette inébranlable fer-
 „ meté qu'on n'a point sans le vrai coura-
 „ ge. Dans la sécurité de sa conscience , il
 „ marche tête levée , il ne fuit ni ne cher-
 „ che son ennemi. On voit aisément qu'il
 „ craint moins de mourir que de mal faire ,
 „ & qu'il redoute le crime & non le péril.
 „ Si les vils préjugés s'élèvent un instant
 „ contre lui , tous les jours de son hono-
 „ rable

„ table vie font autant de témoins qui les
 „ récusent , & dans une conduite si bien
 „ liée on juge d'une action sur toutes les
 „ autres. Les hommes si ombrageux & si
 „ prompts à provoquer les autres , font , pour
 „ la plupart , de très-mal honnêtes gens qui ,
 „ de peur qu'on ne leur montre ouvertement
 „ le mépris qu'on a pour eux , s'efforcent de
 „ couvrir de quelques affaires d'honneur l'in-
 „ famie de leur vie entiere... La force de
 „ l'ame qui inspire le vrai courage met tou-
 „ jours la vertu au-dessus des événemens , &
 „ ne consiste pas à se battre , mais à ne rien
 „ craindre „ Les sages du paganisme ont
 „ parlé avec indignation de cette prétendue
 „ bravoure. Seneque dans son traité *de Irâ* ,
 „ ch. 34 , réfute par un dilemme péremptoire
 „ les raisons absurdes sur lesquelles on l'ap-
 „ puie. “ *Aut imbecillior aut potentior læsit.*
Si imbecillior , parce illi : si potentior , par-
ce tibi Abstinendum est irâ , sive par-
est , qui laceffendus est , sive inferior : cum
pâri contendere anceps est : cum superiore ,
furiosum : cum inferiore , sordidum. Pusilli
hominis est repetere mordentem : mures &
formicæ , quâ manum admoveris , ora con-
vertunt : imbecillia se lædi putant si tangun-
 „ tur „ Les anciens Romains avoient telle-
 „ ment en horreur la fureur du duel , qu'ils re-
 „ fusoient même d'admettre les gladiateurs dans
 „ la milice. *Vilissimum militum vulgus* , dit le
 „ chancelier Bacon , *duelli spiritum alit*. Théop-
 „ hile Raynaud , écrivain du 17^e. siècle , as-
 „ sure que dans l'espace de 30 ans , la seule

France avoit perdu par le duel, tel nombre de citoyens qui auroit suffi pour en former une armée prodigieuse. Que dire du tems où nous vivons, où des coutumes aussi ridicules que dangereuses concourent à renforcer cette manie & à faciliter son détestable effort (a) ? Quelle armée que celle qui seroit composée

*Plan de
législation.*
P. 107.

(a) Réflexions sur les fallies d'escrime, 1 Juil. 1782, p. 324. Un usage tout aussi pernicieux est celui dont un écrivain qui entre beaucoup d'absurdités dit quelquefois des choses fort raisonnables, parle en ces termes. " Je ne vois
" pas pourquoi en plusieurs Etats on porte
" l'épée ; c'est une parure gênante & pour
" l'homme qui la porte & pour ceux qu'il ap-
" proche. Certainement si personne ne por-
" toit d'épée, pas même les officiers aux-
" quels elles ne servent pas même le jour
" d'une bataille, on ignorerait encore plus
" ces honnêtes assassinats ". — " Les Turcs,
" ajoute le même auteur, moins beaux es-
" prits que nous, mais plus sages sur ce point,
" n'ont point à punir de duel ; ils n'en con-
" noissent point la vaine gloire ". — Voici
une anecdote que je voudrais voir servir de
règle à tous ceux qui par imprudence ou par
un ressentiment trop prompt, se trouvent en-
gagés dans un duel. " Feu Monsieur de T***,
" fils d'un maire royal de S*** K, étoit jadis
" en ce monde avocat par air, & plaçant
" de profession. Son goût le portoit à vivre
" avec le militaire, dont la garnison étoit
" alors nombreuse en cette petite ville. Pa-
" reille liaison n'étoit pas sans difficulté, en
" ce tems-là, où de très-ridicules préjugés main-
" tenoient encore la plus ridicule antipathie
" entre la robe & l'épée. Un officier de mau-
" vaise humeur après quelques propos assez
" lestes, lui proposa un jour de se battre.
" T*** le regarde avec un air de compas-

" son

de tous les malheureux qui ont été depuis 10 ans, victimes de la monomachie devenue à la mode ! Se passe-t-il un mois, une semaine, un jour où les papiers publics ne rapportent quelques traits de cette tragédie perpétuelle ? Encore faut-il que les héros soient des personnages distingués pour leur accorder une place dans l'affreux nécrologe que les nouvellistes gémissent de devoir publier. Combien de particuliers, que leur rang ou leur

« sion & accepte le défi : Où vous plaît-il,
 « Monsieur, que soit le rendez-vous ? A quelle
 « heure ? De quelles armes userons-nous ? Je
 « vous en laisse le choix quoiqu'offensé. L'offi-
 « cier paroît surpris & répond : A l'épée, main-
 « tenant, sur la Grau (c'étoit une plage fort
 « inégale hors de la ville). Le Robin emprunte
 « une épée, choisit la plus légère & la plus
 « courte ; on se met en marche & tout le cassé
 « suit les combattans. — Mr. ignore peut-être,
 « disoit T***, pendant la route, que j'ai servi,
 « & que je passois alors pour la meilleure épée
 « du camp de Fontenoi. A la bonheur ! répon-
 « dit l'officier d'un ton qu'il s'efforçoit de ren-
 « dre indifférent. T*** reprend : C'est que je me
 « ferois un scrupule d'abuser de mes avantages sur
 « vous, vous voudrez bien, Monsieur, choisir vo-
 « tre position. L'embarras du militaire devenoit
 « visible. Il paroïssoit rêveur & choisissant son
 « terrain du mieux possible, il se mettoit en
 « garde. L'avocat en posture de son côté, l'épée
 « à la main, lui crie d'un air capable de l'ef-
 « fraier : Etes-vous bien comme cela, Monsieur ?
 « Oui, Monsieur, lui répond l'officier d'une voix
 « passablement émue. Eh bien, tenez-vous-y ?
 « dit le comique champion, en remettant dans
 « le fourreau son arme pacifique ; pour moi je
 « suis satisfait de mon côté. Et la scène se ter-
 « mina par un grand éclat de rire. »

naissance ne rendent pas remarquables, & qui tombent sous le glaive meurtrier qu'ils avoient provoqué, sans qu'on paroisse s'en étonner, sans même qu'on en parle; comme si tous ces frénétiques descendoient paisiblement dans leur tombeau propre, rendant avec calme au Créateur cette ame immortelle, qui ne devoit abandonner sa station qu'au signal de la Providence. (a)

On se propose de réintégrer l'école royale militaire à Paris, ou du moins de l'assurer qu'elle restera telle qu'elle est, avec le même nombre d'élèves & la même administration. Il est également question de rétablir les gardes de la porte sur le même pied & en même nombre qu'ils étoient & qu'ils sont encore. Il est vrai que toutes ces instructions occasionnoient la même dépense sous le règne de Louis XV, qui n'avoit point de déficit dans ses finances, & qui avoit 130 millions

(a) Divers ouvrages & observations sur ce sujet, 15 Janv. 1775, p. 84. — 1 Déc. 1780, p. 475. — 1 Fév. 1786, p. 211. — Pour les ames vraiment chrétiennes, nous joindrons une réflexion parfaitement assortie à leur piété & à leur foi. C'est que ce tyran qu'on appelle *monde* *, fait encore sonner ici d'une manière terrible; les chaînes qu'il donne à ses esclaves: en-1 Juill. 1785, nemi formel de Jesus-Christ, il impose un p. 339. — joug aussi cruel & désespérant, que celui de *Cat. phil.* l'Evangile est consolant & doux: *Lassati sumus t. 2. n. 387 in via iniquitatis & perditionis, & ambulavi-* p. 323 note *mus vias difficiles.* Sap. 5.

* Obs. importante sur ce mot, (a).

lions de moins en revenus. Ainsi, l'on ne peut pas dire que ces établissemens aient pu occasionner la disproportion énorme qu'on distingue aujourd'hui entre la recette & la dépense.

La réintégration des contre-seings est absolument décidée. Si les administrateurs des postes donnent 1200 mille livres de plus, en augmentation annuelle du prix de leur bail, il se trouve, aujourd'hui, qu'en moins de trois mois, l'Etat leur a païé pour plus de 1200 mille francs de ports de lettres. Alors, ils auroient donné annuellement cette même somme de 1200 mille livres, tandis que le Roi leur avoit païé, dans l'espace de 365 jours, 4 millions 800 mille livres. Ainsi, la suppression de l'abus étoit pire que l'abus lui-même.

Dans le jardin de M^r. le maréchal de Noailles à St. Germain en Laye, on voit un monument élevé à la gloire du célèbre Linnée. Il consiste en un socle de forme rustique, à-peu-près comme celle des *ex voto* des anciens; il a cinq pieds & demi de haut, son diamètre est d'environ deux pieds carrés. D'un côté on voit le médaillon de Linnée entouré de deux plantes: l'une est le *Linnaea*; l'autre est une espece du genre auquel le naturaliste suédois a donné le nom d'*Ayenia*, de celui de M^r. le maréchal de Noailles, alors duc d'Ayen, qui a été adopté par tous les botanistes. On lit au-dessus du médaillon cette épigraphe un peu trop empreinte

preinte du goût païen qui continue de faire d'étonnans progrès :

CAROLO A LINNÉ
DIISQUE OMNIBUS
NATURÆ

CONSERVATORIBUS. (a)

*Extrait d'une lettre de Bordeaux, datée
le 8 Décembre.*

“ Il est impossible de concevoir l'état désaf-
treux dont notre commerce est menacé.
Inondés de marchandises angloises, nous
voïons avec douleur qu'il faudra, tôt ou
tard, que les directeurs des manufactures
abandonnent leurs entreprises, faute d'oc-
cupation. Nos armateurs eux-mêmes se
dégoutent de leurs travaux; Et pourquoi?
Il n'y a plus de capitalistes qui veuillent
prêter au commerce. La place de Paris,
autrefois le foyer de la finance utile, of-
ferte en ressource aux négocians, ouvre
à peine un crédit de 20 mille livres à
chacune de nos meilleures maisons. Les
banquiers parisiens, s'accordant tous à

(a) Réflexions sur cette dégénération des idées & le retour vers les fictions du paganisme, 1^{er} Août 1779, p. 487. — 15 Juin 1780, p. 279. — 15 Juin 1783, p. 306. — 15 Juillet 1787, p. 411. Faut-il s'étonner de l'indifférence (pour ne rien dire de plus) devenue générale à l'égard de la vraie religion, quand on réfléchit sur cette prédilection pour le plus absurde de tous les cultes dont nos pères se félicitoient si vivement d'avoir été ramenés?

„ jouer sur les papiers roïaux, nous sommes
„ donc obligés d'avoir recours aux banquiers
„ anglois & hollandois, qui ne prêtent qu'en
„ raison des bénéfices que nous leur accordons.
„ Ces gains d'escompte augmentent leurs nu-
„ méraires, & diminuent d'autant le nôtre.
„ joignez à cette perte, les bénéfices variés
„ & multipliés qu'ils retirent des marchan-
„ dises débitées en France, provenant sur-
„ tout des manufactures d'Angleterre, vous
„ verrez qu'ils ne tarderont pas d'accumu-
„ ler la plus grande partie de ce que nous
„ possédons en or & en argent monnoïés.
„ J'apprends qu'un voïageur de retour de
„ Londres, a pu, en moins de trois mois,
„ noter des commissions venues des contrées
„ étrangères sur les bords de la Tamise,
„ pour la somme de 65 millions sterlings,
„ & que le cabotage anglois, transportant
„ dans le Nord des vins de Porto, fait ce
„ genre de commerce concurremment avec
„ les François: Voilà pour Londres seul, &c.
„ &c. — Ces vérités sont connues de
„ l'administration, & l'on peut croire qu'elle
„ va incessamment détruire ces abus, &c. &c.,
„ L'on mande de Mayenne, qu'une suite
„ de désastres a réduit tout le Bas-Maine à la
„ plus grande misère. Une grêle abondante,
„ dont les grains ordinaires pesoient 6 à 7 on-
„ ces, ruina totalement les bleds, le 12 Juin
„ dernier. Les habitans n'avoient eu d'autre
„ ressource que de les faucher & d'y faire du
„ farrasin. Des pluies continuelles qui tombent
„ en abondance, depuis le 23 Août jusqu'à

ce jour, ont empêché de les récolter. La plus grande partie a germé dans les champs. Le peu qui reste produit & engendre des fièvres dont sont atteints ceux qui veulent s'en nourrir. Les chanvres & lins, qui sont la richesse du pays, ont pourri au séchoir. Il ne reste aucun espoir à ces pauvres malheureux habitans, pour exister pendant l'année. Les ames charitables, dont ils réclament les secours, sont priées de les envoyer au sieur Hochet, subdélégué de la ville de Mayenne, qui les distribuera aux malheureux.

M O R T S.

M^r. le maréchal de Levy est mort, le 26 Novembre à Arras, capitale de son gouvernement d'Artois. On sait qu'il avoit été, dans le Canada, le compagnon d'armes du marquis de Montcalm.

Louis Neiret de la Ravoye, marquis de Vaire, doyen des lieutenans-généraux des armées du Roi de France, gouverneur des villes & citadelle de Meziere & Charleville, commandeur des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, est mort au château de Vaire, le 19 Novembre, âgé de 90 ans 8 mois & 10 jours.

M^r. Guillaume Louis, baron de Wasse-naar, seigneur des Deux Katwyk, Zand & Valkenbourg &c., membre du corps-équestre de Hollande; conseiller-député à l'amirauté de la Meuse, grand-baillif de la Brille & du

1. Janvier 1788.

75

païs de Voorn &c. &c. &c., est décédé à la Haye, dans le cours du mois dernier.

M^r. van der Capelle, gouverneur de Gorinchem, lorsque cette ville fut prise par les Prussiens, & qui à cette occasion fut fait prisonnier de guerre & conduit à Wesel, est mort à Utrecht, le 1^{er} Décembre, des suites d'une maladie, dont il avoit été attaqué dans sa prison.

Guillaume François-Louis Joly de Fleury, chevalier, seigneur de Fleury, Grigny, le Plessis-le-Comte, marquis de Blaisy en Bourgogne, conseiller du Roi en tous ses conseils, & son procureur-général au parlement, est mort à Paris le 19 Décembre.

Dom René Gillot, ancien supérieur-général de la Congrégation de St. Maur. ancien grand prieur de l'abbaye royale de St. Germain des Prés, & député à la chambre ecclésiastique du diocèse de Paris, est décédé en la dite abbaye de St. Germain des Prés, le 19 Décembre.

*Extrait d'une lettre de Cisoïn (a). " Le 15
„ Décembre, la mort nous enleva notre
„ cher & respectable abbé, M^r. Eberard du
„ Hamel, âgé de 74 ans. Pere & véritable
„ ami de ses religieux, il réunissoit dans un*

(a) On prononce *Cisoïn*. Abbaye de chanoines réguliers de St. Augustin, à deux lieues de Lille. Très-belle maison avec un parc magnifique; séjour de la piété & de l'application, où la plus édifiante régularité s'allie avec des mœurs hospitalières & l'honnêteté la plus enchanante.

„ rare degré leur respect & leur confiance.
 „ Son exemple fut constamment le grand
 „ ressort de la règle. Sa conversation & toutes
 „ ses manières portoient dans l'esprit de
 „ l'observateur l'idée de cette vertu mâle &
 „ pure, qui perce à mesure qu'elle se cache
 „ ou qu'elle s'ignore elle-même. Sa mort fut
 „ aussi sainte que sa vie avoit été édifiante.
 „ A force d'importunité il a arraché de son
 „ coadjuteur la promesse sincère qu'on ne feroit
 „ de lui aucun éloge après sa mort de
 „ quelque façon que ce fût, & que ses funérailles
 „ seroient celles d'un simple religieux. „

NOUVELLES DIVERSES.

Les lettres de Pétersbourg annoncent de
 grands changemens dans l'armée russe. Le
 prince Repnin remplace le prince Potemkin
 dans le commandement de l'armée en Crimée.
 — *Extrait d'une lettre de Cherson, du 16 Novembre.* “ Le vice-amiral Mor-
 dwinoff avoit formé un plan pour poursuivre
 la flotte turque, & la détruire entièrement.
 Il avoit, en conséquence, donné ordre à
 quelques vaisseaux d'attaquer l'ennemi. Il
 fit, en outre, disposer une batterie flottante,
 qui pouvoit endommager beaucoup la flotte
 turque; mais la trop grande précipitation &
 l'ardeur inconsidérée du capitaine Chevalier
 fit échouer ce projet. Il abandonna tout-à-
 coup le vaisseau qu'il commandoit, monta
 dans la barque de la batterie flottante, &

hazarda lui seul d'attaquer la flotte ennemie. Cette tentative téméraire eut le plus mauvais succès. Le vent poussa cette barque au milieu des vaisseaux ennemis, qui, à la vérité, souffrirent beaucoup du feu de la batterie; mais comme celle-ci s'étoit trop éloignée des autres vaisseaux, elle fut enfin coulée à fond avec tout l'équipage qui consistoit en 200 hommes. Tous furent noyés, à l'exception de quelques-uns qui nageoient çà & là sur la mer & que les chaloupes turques repêcherent. — L'affaire de Belgrade n'est pas encore éclaircie. Toutes les feuilles publiques la rapportent pour le fond, mais elles varient dans les circonstances. Le *Nouvelliste Politique d'Allemagne*, feuille privilégiée par l'Archiduc, Electeur de Cologne, en parle en ces termes. " Il circule tant de versions
" différentes sur la tentative formée en der-
" nier lieu contre Belgrade, qu'on ne sait
" encore à quoi s'en tenir. Selon les uns, ce
" qui fit échouer l'entreprise, ce fut une
" faute que commirent les pontonniers. D'au-
" tres prétendent, que ce fut celle des ba-
" teliers qui habitent de ces côtés. Deux à
" trois cents hommes ont, dit-on, été noyés;
" comme il faisoit un grand brouillard, une
" partie des troupes s'égarèrent & ne purent
" arriver à tems à l'endroit indiqué. Le général
" d'artillerie de Rouvroi est arrivé à Vienne
" en toute diligence & s'est rendu aussitôt
" près de l'Empereur. Il paroît qu'on est
" mécontent des généraux C. & M.; ce
" dernier commandoit les pontonniers. Le ré-
giment

„ giment d'Esterhazy a , dit-on , beaucoup
 „ souffert lors de la retraite. On avoit com-
 „ pté sur une révolte des Grecs qui demeu-
 „ rent à Belgrade , & on avoit fait secrète-
 „ ment distribuer parmi eux de grosses som-
 „ mes pour les y exciter , mais ils ne se re-
 „ muèrent pas. On avoit même fait entrer
 „ dans Belgrade plusieurs de nos soldats dé-
 „ guisés. On assure que l'Empereur fera faire
 „ le procès aux généraux & officiers qui ont
 „ été la cause du peu de succès de cette en-
 „ treprise , dont le feld-maréchal Laschy
 „ avoit formé le plan. „



Je ne fais s'il est bien glorieux pour Mr. Linguet d'attaquer un homme qui n'a pas la liberté de se défendre ; mais si Mr. Linguet qui jouit à Bruxelles du plus grand crédit , veut bien l'employer à me procurer cette liberté , je me flatte qu'il sera satisfait de la manière dont j'en profiterai.

Dans le dernier Journal , p. 621 , l. 18 , c'est par erreur qu'on a supposé Mr. Piccini mort. Il vient de proposer l'érection d'un monument à la mémoire de son rival. — P. 625 , l. 5 , PROMÈTES , lisez PRORUENTES.

En jetant de tems en tems un coup d'œil sur les Journaux précédens , j'y découvre des fautes bien extraordinaires & destructives de tout sens , comme (1 Sept. 1787 , p. 79 , l. 5) me-
 naces sourdes pour menées sourdes.

T A B L E.

TURQUIE.	(<i>Constantinople.</i>	33
	(<i>Jaffy.</i>	34
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	35
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	38
ESPAGNE.	(<i>Sarragofe.</i>	41
ITALIE.	(<i>Genes.</i>	42
	(<i>Bologne.</i>	42
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	43
PAYS-BAS.	{ <i>La Haye.</i>	47
	{ <i>Amsterdam.</i>	47
	{ <i>Berg-op-Zoom.</i>	48
	{ <i>Maeſtricht.</i>	50
	{ <i>Bruxelles.</i>	51
ALLEMAGNE.	{ <i>Vienne.</i>	54
	{ <i>Bonn.</i>	59
FRANCE.	(<i>Paris.</i>	60
	<i>Morts.</i>	74
	<i>Nouvelles diverſes.</i>	76



